

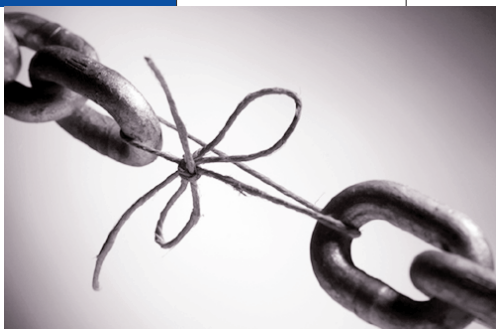
Actualité

La **police** fait beaucoup plus qu'appliquer la loi. Interview de Lode Van Outrive, professeur, juriste et sociologue belge. **2-3**

Social en images

Un film évoque l'enseignement à Genève de **sports de combat** pour des personnes souffrant d'un **handicap** moteur ou frappées de cécité. **4**

DOSSIER Ingéniosité



L'éloge du bricolage

Bricoler – dans un sens positif – signifie inventer, suivre son intuition. Cela permet l'irruption du génie de la profession en faisant un pas de côté. De nombreux professionnels du social, interrogés dans ce dossier, pratiquent souvent en secret le bricolage pour résoudre des situations inextricables, accumulant des exemples de miracles furtifs, des moments de victoire et de grâce. **5-11**

Chronique juridique

Les femmes bénéficieront enfin d'un **congé maternité payé**. **12-13**

Dépendance

Alcool et cigarette: les éducateurs cherchent leurs marques dans les maisons de quartier et les foyers. **14-15**

Interview

Face au **sida**, des Africaines se donnent la main. **16**

Aide sociale

Le Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) favorise la **contre-prestation** depuis 1995. **17**

Plume libre

«Le sida: vrai ou faux?» **18**

Lu pour vous **19**

Social en lecture **20**

Revue de revues **21**

Social express **22-24**

Agenda **25-26**

Collection des anciens numéros **27**

Responsabilité, mutations et bricolage

Récemment arrivé à la tête d'une institution aussi vaste que l'Hospice général, j'y découvre d'inépuisables sujets de réflexion. Elle assume de nombreuses missions – elle traite notamment de l'assistance et de l'asile – pratique des interventions multiples, s'appuie sur des collaborateurs engagés, est au service d'un public varié. Comme tant d'autres, c'est une institution constamment en mouvement qui doit sans cesse s'adapter à des problèmes sociaux toujours plus complexes. Pour répondre à cette demande sociale en pleine mutation, cohérence, responsabilité, crédibilité et engagement constituent les valeurs sur lesquelles je vais m'appuyer.



La cohérence est nécessaire aussi bien dans l'organisation que dans les actes quotidiens. Pour y répondre, il importe d'uniformiser les pratiques. Le socle de base doit garantir à chaque usager la même réponse et la même qualité dans le suivi social qui lui est proposé, quel que soit le lieu. Pour ce faire, notre institution se réorganise avec en point de mire les besoins de l'usager.

Durant mon parcours professionnel, combien de fois ai-je entendu «si ça ne marche pas, ce n'est pas de ma faute!». Et la responsabilité de chacun dans tout cela? La capacité à être créatif et pro-actif reste un ingrédient du succès pour une entreprise.

Ce numéro de *Repère social* montre une facette du bricolage – terme pouvant avoir néanmoins une connotation négative – qui rejoint complètement cette notion de responsabilité. En outre, la forme de bricolage prônée dans ce numéro peut revêtir une vision moderne de l'action sociale, vision basée sur la responsabilité de chacun à anticiper et à trouver des solutions individuelles même si elles sortent des sentiers battus. Les initiatives relèvent pour moi de la responsabilité des individus.

La crédibilité, eu égard à la mission d'un service public, est prépondérante. Elle s'établit dans le temps et doit être prouvée chaque jour. Pour l'accroître, il est opportun de mettre sur pied non seulement des critères de contrôle quantitatifs du suivi social, mais également qualitatifs. Parmi les personnes qui ont fait appel à des prestations, combien ont retrouvé une partie au moins de leur autonomie? Chiffres et suivi social ne sont pas antinomiques, mais complémentaires. Au-delà de l'aspect évaluatif, les chiffres permettent de valoriser le travail d'accompagnement social d'une façon plus factuelle. C'est d'ailleurs dans l'engagement de ses collaborateurs en faveur de l'insertion socio-professionnelle que résident les forces d'une institution sociale. Et cet engagement est également lié à la collaboration avec les partenaires, car le travail social est avant tout un travail de réseau. D'ailleurs, il me plaît de relever que *Repère social*, un vecteur de l'information sociale – une des missions de l'Hospice général – apporte au réseau genevois et romand de la matière permettant de partager les pratiques et les problématiques sociales. Il est manifeste que de nombreux défis attendent les institutions sociales, notamment l'Hospice général dans les années à venir. Je me réjouis, avec les collaborateurs, de faire preuve de la créativité nécessaire pour les relever. ■

Bertrand Levrat
Directeur général de l'Hospice général

Prochain dossier

La médiation perd-elle son âme?

«La police fait beaucoup plus qu'appliquer la loi»

Lode Van Outrive est professeur émérite à l'Université catholique de Leuven, en Belgique, Juriste et sociologue spécialiste en matière d'administration de la justice. Il a beaucoup travaillé sur la police et ses modèles, il est venu récemment à Genève pour analyser le fonctionnement de sa police.

– **Repère social : La police fait-elle partie de la question sociale ?**

– **Lode van Outrive :** Oui, bien sûr. Aujourd'hui, on remarque que la population estime une police qui coopère et interagit également avec des services «voisins». C'est à partir de cette appréciation qu'elle relève de la question sociale.

La police est confrontée à toutes sortes de nuisances : incivilités, crimes, désordres divers, etc. Les policiers ne peuvent résoudre tous les problèmes; ils doivent donc collaborer avec d'autres services, savoir qu'il existe une multiplicité de situations, de cultures, de conceptions de l'ordre, et bien connaître la composition de la société. Les marginaux, les migrants, notamment, comptent souvent parmi les groupes qui ont le plus de problèmes socio-économiques.

– **Comment la police peut-elle trouver une légitimité aux yeux de la population ?**

– La police fait beaucoup plus qu'appliquer la loi pénale : elle remplit des tâches multiples. Le modèle le plus adéquat dans ce sens est la police de proximité : c'est elle qui assure le maintien de l'ordre quotidien. Dans cette perspective, c'est à la «communauté», aux «citoyens» qu'elle rend des comptes.

– **Quelles sont les caractéristiques de la police de proximité ?**

– Elle cherche à résoudre les problèmes autrement que par leur judiciarisation. La prévention est essentielle. La formation des policiers ne doit donc pas seulement être basée sur les lois mais également sur la justice; d'où l'importance d'un code éthique, qui indique comment appliquer la loi, quand et comment faire appel à la violence.

– **Une formation incluant l'éthique existe-t-elle ?**

– Ce serait le modèle idéal. Dans la réalité, très souvent, cela correspond à la pratique d'un policier ou d'un autre. Malheureusement, ce n'est pas légitimé au niveau du corps de police, donc pas inclus dans la formation. Jusqu'à maintenant il y a plus de discours que de pratiques et trop rares sont les réalisations de ce modèle.

– **Le respect à l'égard de la police ne risque-t-il pas de se perdre encore plus ?**

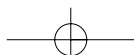
– Vous pensez aux «incivilités»? Ce sont des phénomènes plutôt localisés. Lors d'incivilités telles que la pollution par les seringues, la prostitution, le stationnement désordonné des voitures, une police communautaire discute avec les groupes impliqués et établit des contacts avec d'autres services concernés. Elle devrait trouver des solutions autres que de la répression. Mais elle peut seulement prendre quelques mesures pour maintenir ou ramener la tranquillité. Par exemple pratiquer la médiation et discuter avec les habitants des quartiers sur des thèmes tels que : accepte-t-on la prostitution? Comment réagir avec les jeunes qui font les imbéciles? C'est le maire qui, alerté par la police, doit organiser la discussion : les problèmes de sécurité ne concernent pas seulement la police. Quand celle-ci peut faire réparer les vitres cassées dans un quartier, enlever les ordures, faire cesser toutes les prétendues «incivilités» visibles, elle contribue certainement à diminuer le nombre de crimes. Mais trop souvent, malheureusement, la police reçoit l'ordre de ne plus tolérer aucune manifestation incivile ou délictueuse; elle est incitée à pratiquer davantage la pénalisation ou les arrestations.

– **Pensez-vous que l'insécurité soit réellement croissante dans nos villes ?**

– Je ne suis pas sûr que la sécurité des citoyens soit plus compromise aujourd'hui qu'hier : il y avait beaucoup de problèmes au 19^e siècle à Londres ou à Paris. Aujourd'hui, le phénomène de l'insécurité est plus connu, il se manifeste différemment, avec d'autres moyens matériels. L'insécurité n'est pas seulement en lien avec l'ordre dans la rue. Souvent, la police bute sur des problèmes liés à l'insécurité socio-économique. Les policiers se sentent impuissants. La fonction sociale de la police est alors d'alerter la société. Mais il ne faut surtout pas nier les problèmes.

– **Le concept de la police de proximité est-il applicable à tous les échelons de la police ?**

– Il est important de maintenir une distinction





A Lausanne, la police de proximité a huit ans

La police de proximité existe à Lausanne depuis 1996 et son activité ressemble aux définitions de Lode Van Outrive. Selon Gérard Hagenlocher, commandant de la police municipale, elle se développe sur trois grands axes :

1. Le rapprochement avec la population, pour susciter adhésion, confiance et crédibilité. Il passe par la prévention et la communication sur les actions de la police (séances d'information dans les quartiers, présentation de la police à diverses associations, etc.), ce qui permet de créer des liens et d'aborder les problèmes source d'insécurité : manque d'éclairage public, enfants qui fument, ordures abandonnées, etc.
2. La capacité d'intervention, à pied, en moto, en voiture, 10 postes de police en ville, dont un mobile, pour affirmer une présence visible : un maillage du territoire dont l'élément déterminant est la présence pédestre. Important également : le délai d'intervention, de cinq minutes en principe. En 1996, la police de Lausanne a réalisé 18 000 interventions, et plus de 30 000 en 2004.
3. Le partenariat avec différents services : un réseau constitué par les services sociaux, les institutions s'occupant des toxicomanes, les écoles, mais aussi les services industriels, le service des routes, la voirie, etc.

L'Observatoire de la sécurité couronne le tout. La police lausannoise a également entamé une démarche éthique, avec un comité et un délégué ad hoc : «C'est essentiel, non seulement pour l'image, mais aussi pour que chacun comprenne bien ce qu'il est, ce qu'il a le droit et pas le droit de faire, ce que la police représente : elle est au service des citoyens et elle représente l'autorité politique», explique Gérard Hagenlocher.

Il ajoute : «La police ne peut pas tout faire, ni tout savoir, les cours ne peuvent pas non plus tout enseigner. La police a des limites, pourtant on lui demande d'être à la fois psychologue, ferme, d'appliquer la loi, de bien comprendre la déchéance... Tout le monde ne peut pas être tout ça à la fois, mais chacun doit en être conscient. En outre, la police n'est pas seule responsable de la sécurité».

Apparemment, cette démarche produit ses fruits : selon une enquête menée en 2003, 71,7% de la population de la ville éprouve un sentiment de sécurité. D.G.

entre la police locale et la police nationale – qui s'occupe de la grande criminalité, des grands problèmes – qui est plus éloignée de la population. Cependant, les interactions entre les deux niveaux sont nécessaires : la police locale communautaire peut donner des informations sur la criminalité d'envergure, mais c'est aux «grandes polices» de s'en occuper.

cratique, légaliste, qui survivent même dans la police moderne (voir encadré). D'autre part, ceux qui voudraient rapprocher la police des citoyens sont trop peu soutenus par les instances politiques. Il faut encore convaincre ces dernières qu'il existe d'autres manières d'agir. Dans ce sens, la gauche politique commet une erreur capitale en ne s'occupant pas assez de la police. ■

– **Pourquoi conserve-t-on l'idée que la police est brutale, normative, rigide ?**

– Cela vient des anciens modèles, militaire, bureau-

Propos recueillis par Diane Gilliard

Différents modèles de police

Le modèle militaire donne la primauté au maintien de l'ordre, au respect des règles internes de fonctionnement et se base sur l'usage de la coercition. Cette police est censée garder ses distances aussi bien envers les autorités politiques qu'envers la population, traitée comme une ennemie. Inutile, donc, de compter sur elle pour obtenir information et collaboration.

Le modèle de l'application de la loi met l'accent sur l'application, la non-application et même la manipulation des lois, ce qui implique de bien les connaître. Chaque citoyen est alors un informateur virtuel.

Le modèle de «résolution des problèmes» part du principe que la police devrait recourir à des interventions précises et bien encadrées, afin d'obtenir des résultats spécifiques et tangibles. Les citoyens sont impliqués et consultés, mais la police conserve l'initiative. Elle accorde une plus grande importance au soutien des autorités publiques qu'à celui de la population.

L'approche managériale est une nouvelle forme du modèle militaire, actuellement à la mode dans des hauts milieux policiers. Le fonctionnement bureaucratique subsiste, enveloppé de management organisationnel, avec définition d'une vision, de missions, de stratégies, d'objectifs. Le personnel doit composer avec des «clients» qui doivent être amenés à une relation directe avec la police vue comme entreprise ; «la» société est perçue comme une entité extérieure.

Le modèle technologique de surveillance met l'accent sur les applications de l'informatique : le travail s'effectue surtout «en réseau» pour et avec une pléiade de services «de sécurité», publics et privés. La police technologique de surveillance trouve sa légitimité par sa faculté de définir les groupes à risques au sein de la population, d'être partout présente et d'avoir toujours accès à toute information.

Source : «La sécurité et la démocratie à la lumière des changements de la police» de Lode Van Outrive, in «Le devoir de fidélité à l'Etat entre servitude, liberté, (in)égalité» de Marie-Claire Caloz-Tschopp et al., Paris : L'Harmattan, 2004, 450 p.

Les arts martiaux pour dépasser son handicap

Un film évoque l'enseignement à Genève de sports de combat pour des personnes souffrant d'un handicap moteur ou frappées de cécité. Une expérience unique, qui permet une meilleure intégration sociale.

« **G**âce aux arts martiaux, ma confiance en moi s'est considérablement améliorée ». Julien Conti est non-voyant de naissance. Depuis un an et demi, ce jeune trentenaire s'adonne aux arts martiaux. Grâce à ce sport qui est devenu une véritable passion, il maîtrise mieux ses gestes quotidiens et l'espace qui l'entoure. L'expérience que vit Julien est rare, presque unique. Jusqu'à très récemment, il n'existait aucune pratique d'art martial adaptée aux handicapés moteurs ou aux aveugles. Fondateur de l'école et de la méthode «L'art du libre combat», Claudio Alessi a voulu remédier à ce manque. Début 2003, il a créé l'association «World Martial Arts Handicap Association», et commence à donner bénévolement des cours à Julien, Simon, un trisomique, et Eric, un paraplégique. Son enseignement est individualisé, adapté au handicap, et surtout à la personne elle-même.

Une vidéo pédagogique

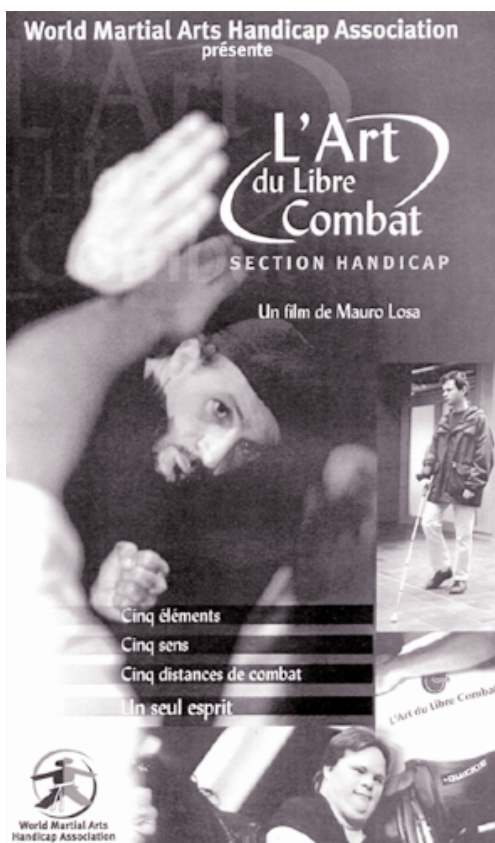
Dans la foulée de sa création, le réalisateur indépendant genevois Mauro Losa consacre à cette association un clip de cinq minutes, puis en octobre 2003 une vidéo, afin de mieux la faire connaître.

Intitulé «L'art du libre combat, section handicap», ce film de 30 minutes a une ambition pédagogique. Il illustre quelques mouvements de combat, ainsi que des techniques de relaxation et de méditation. Après une brève présentation de Claudio Alessi, la réalisation montre son travail axé sur la maîtrise de l'espace avec Julien, sur la maîtrise du mouvement avec Simon et sur l'art de l'équilibre avec Eric. Chaque partie se conclut par une petite fiction, mettant en scène les élèves face à un agresseur. Très découpée et rythmée, dotée d'un superbe noir et blanc, la réalisation est dynamique. Le film porte la griffe de Mauro Losa, auteur il y a quelques années de courts métrages remarquables. «C'est une très belle cassette, elle est sympa, elle est marrante, Elle dit surtout que les arts martiaux existent pour les handicapés», explique Claudio Alessi. Faute de moyens et de temps, la vidéo ne fait que survoler un riche enseignement. «Il y manque tous les paramètres de l'entraînement réel, des difficultés que cela implique. On montre la réussite du mouvement, on ne montre pas l'entraînement». Le film ne reflète aussi plus tout à fait la pratique actuelle de Claudio Alessi et ses élèves. Ceux-ci sont cinq, l'association comptant désormais un jeune hémiplégique et une femme atteinte de sclérose.

Un projet de long métrage et de formation

Mauro Losa entend d'ailleurs réaliser prochainement un DVD qui contiendrait également une partie documentaire sur la vie de ces handicapés. Ce long métrage devrait refléter la complexité d'un apprentissage en perpétuelle évolution. Et qui, de l'avis de tous ses enthousiastes participants, permet non seulement une meilleure condition physique, une préparation de self-défense, mais surtout apporte des bienfaits au niveau psychologique et de l'intégration sociale. Pour Claudio Alessi, les cours ont permis aux élèves de réaliser de véritables exploits. «Je les ai vu baver, souffrir, ne pas y arriver... et pour finir y parvenir à force d'une volonté hallucinante.» Et de citer notamment la personne hémiplégique qui bouge maintenant son bras, alors qu'elle ne l'avait jamais fait auparavant. Totalement bénévole, «The World Martial Arts Handicap Association» cherche des fonds pour former de futurs instructeurs de haut niveau, qui pourraient prendre chacun en charge cinq handicapés. L'association a noué des liens avec la fondation du musicien Phil Collins, qui promeut les loisirs pour les handicapés et pourrait aider ses projets à se concrétiser. Si l'argent n'est pas encore là, l'enthousiasme ne manque pas. «C'est un travail de longue haleine, souligne Claudio Alessi, on ne fait pas ça pour réaliser un coup de pub pour une semaine.» ■

Laurent Asséo



Pour en savoir plus :
www.alc-world.org

Pour acheter la cassette vidéo du film : s'adresser à
Olivier Robert
Tél. 022 798 27 91.
Prix : Fr. 20.-



©Gettyimages

Bricoler, c'est travailler avec l'imprévisible

A l'origine de ce dossier, une remarque, énoncée comme une évidence : «Les assistants sociaux ? Ils bricolent...» Le verbe «bricoler» était alors entendu dans son acception courante, moderne : «Réparer sommairement. Accomplir de petits travaux (...) sans tenir compte des règles de l'art, sans obtenir de résultats dignes d'un professionnel.»

Cela a simultanément fait ressurgir le souvenir de plusieurs énoncés paradoxaux d'Edgar Morin, par exemple celui-ci : «Le caractère de l'ordre programmé aboutit à la paralysie absolue et le pouvoir a besoin de son antidote, qui, à la fois, le limite et le maintient. (...) Le désordre ne signifie pas seulement agression, délinquance, mais aussi liberté, initiative, voire créativité.»¹ Des études sociologiques récentes prônent d'ailleurs la prise en compte du bricolage, «facteur de performance». Bricoler, au sens d'inventer, de suivre son intuition pour permettre l'irruption du génie de la profession, de faire flèche de tous les instruments accumulés au cours de sa vie personnelle et professionnelle n'est pas théorisé dans les métiers du social. Donc n'est pas valorisé. Pourtant, c'est une richesse indispensable au fonctionnement de toutes les institutions, et il est urgent d'en faire l'éloge.

La plupart des professionnels du social cultivent des exemples de miracles furtifs, de situations inattendues, des moments de victoire et de grâce. Ils avaient surgi, précisément, au moment où l'instituteur, l'infirmière, l'éducatrice ou l'assistant social avaient osé faire un pas de côté et s'écarter de la norme procédurale. Au moment où ils avaient osé bricoler, au sens ancien de «jouer au billard par ricochet, par la bande ou, pour un chien de chasse, s'écarter de la voie au lieu de la suivre». Le bricolage, on le pratique, mais on s'en cache un peu : on ne sait jamais ce que les collègues ou les supérieurs pourraient en penser...

Repère social a cherché des interlocuteurs de diverses professions – assistant social, infirmière, superviseur, enseignante – disposés à parler de leurs pratiques en intégrant cette dimension. Tous affirment ne pas se contenter des règlements pour exercer leur métier, même et surtout s'ils sont respectueux du cadre légal. ■

Diane Gilliard

sommaire

La mètis combine flair, ruse et débrouillardise	6
Le zèle tue, l'imagination nourrit	7-8
Portraits de deux spécialistes de système D	9
La supervision, un lieu de défolement créatif	10-11

1. Edgar Morin, *La Méthode 5: L'Humanité de l'humanité*, Paris, Ed. Seuil, 2001, 179 p.

La mêtis combine flair, ruse et débrouillardise

La mêtis des Grecs anciens symbolise l'attitude des travailleurs sociaux qui «bricolent» dans leur pratique quotidienne. Incursion dans la mythologie antique.

Si recours est fait à Mêtis dans ce dossier, c'est qu'elle représente ce qui permet aux travailleurs sociaux de tirer parti, dans les situations particulières et devant des personnes atypiques, des tâches incombant à la mission de leur métier, de leur institution. De bricoler au sens noble du terme. Jean-Pierre Vernant et Marcel Detienne, dans un ouvrage sur les ruses de l'intelligence¹, expliquent que la mêtis désigne, comme nom commun, une forme particulière d'intelligence. Le nom propre évoque quant à lui une divinité féminine qui personnifie à la fois la prudence, l'intelligence pratique et stratégique et la ruse. Mais cette Titanide² n'a jamais fait l'objet d'un culte, à l'instar des autres dieux de l'Olympe.

Les humains et la mêtis

«Arme des petits, des faibles, des sans pouvoir, la mêtis ne recourt pas à la force mais elle utilise des procédés d'un autre ordre». Les auteurs la décrivent comme une forme d'intelligence et de pensée, d'attitudes mentales, qui combine le flair, la souplesse d'esprit, la ruse, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité. Elle s'applique à des réalités mouvantes, déconcertantes et ambiguës «qui ne se prêtent ni à la mesure précise, (...) ni au raisonnement rigoureux. (...) Elle ne se manifeste pas ouvertement pour ce qu'elle est (...). Elle apparaît toujours plus ou moins en creux, immergée dans une pratique qui ne se soucie à aucun moment (...) d'explicitier sa nature ni de justifier sa démarche».

«Filets, nasses, pièges, lacets, trappes, tout ce qui est tressé, tissé, ourdi, ajusté et machiné», images de la pensée complexe, telles sont les armes humaines de la mêtis. «L'art du vannier, du tisserand, du charpentier, la maîtrise du navigateur, le flair du politique, le coup d'œil expérimenté du médecin» en sont des démonstrations. C'est ainsi que l'esprit «lesté de tout le savoir accumulé au cours des ans, le vieillard (au contraire du jeunot) peut explorer à l'avance les voies multiples de l'avenir, peser le pour et le contre, se décider en connaissance de cause».

Le succès que procure la mêtis revêt une signification ambiguë : «tantôt on y verra le produit d'une fraude, la règle du jeu n'ayant pas été respectée, tantôt il provoquera l'admiration, le plus faible ayant contre toute attente trouvé en lui assez de

ressources pour mettre le plus fort à sa merci». Quelques figures mythiques représentent la mêtis humaine. Dédale (créateur du labyrinthe crétois) est le patron légendaire des savoir-faire artisanaux. Prométhée (celui qui réfléchit à l'avance), qui a dérobé le feu céleste pour en faire don aux humains, est le type même de l'intelligence retorse. Il a pour frère jumeau son double et son contraire, Epiméthée (celui qui comprend après coup), que la Fête des Vignerons a fait connaître au grand public. L'habile Ulysse, héros de l'Odyssée, trouve peut-être en Mac Gyver, héros au cinéma, une résonance moderne....

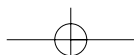
La première épouse de Zeus

La mythologie grecque raconte que Mêtis était fille d'Océanos et de Thétys. Elle fut la première épouse de Zeus. Elle lui conseilla d'utiliser un puissant vomitif sur son père Cronos pour lui faire régurgiter les enfants qu'il avait avalés. Zeus convoitait Mêtis qui se métamorphosait constamment pour lui échapper, jusqu'à ce qu'elle fût prise et rendue enceinte. Un oracle de Gaïa déclara alors que l'enfant serait une fille et que si Mêtis enfantait à nouveau, le fils qu'elle porterait détrônerait Zeus, de la même manière que celui-ci avait détrôné Cronos et que Cronos avait destitué Ouranos en le châtrant. C'est pourquoi, «après avoir entraîné Mêtis vers sa couche avec de douces paroles, Zeus ouvrit brusquement la bouche et l'avalala». Et ce fut la fin de Mêtis, pourrait-on croire. Mais en l'avalant, Zeus s'était lui-même fait entièrement mêtis : «incorporée à sa propre substance, elle lui livrait à tout instant cette connaissance des aléas de l'avenir qui lui donnait prise sur le cours mouvant et incertain des événements». Au bout d'un certain temps, Zeus fut pris d'un mal de tête si violent qu'il lui sembla que son crâne allait éclater. Hermès, alerté par ses cris, demanda à Héphaïstos de prendre son coin et son maillet, de faire une brèche dans le crâne de Zeus. D'où, poussant un cri terrible, jaillit Athéna tout armée. Elle est la déesse éponyme de la capitale de la Grèce moderne. ■

H.A.

1. A la source des informations et des citations de cet article, et délice à lire : *Les ruses de l'intelligence. La mêtis des Grecs*, Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant, Paris : Flammarion, 1978, 318 p.

2. Féminin de Titan.



Le zèle tue, l'imagination nourrit

L'indiscipline est vitale, puisque partout où il y a de la vie, il y a irrespect des règles et imprévu.

Tout l'art est de trouver un bon génie qui nous souffle une intuition à l'oreille.

« Ignoré, méprisé ou considéré comme un ennemi à combattre, le bricolage consomme une énergie et un temps coûteux; pris en compte au niveau stratégique et considéré avec intérêt au niveau opérationnel, il favorise en revanche l'intelligence collective, facteur de performance. »¹ Eh oui, aujourd'hui des sociologues mettent en évidence l'intérêt qu'ont les entreprises à intégrer cette dimension dans leur organisation, puisque le bricolage existe partout, en permanence, dans tous les métiers.

Le jeu, cependant, n'est pas encore gagné. Devant la tendance des organisations à tout réduire à cet exemple de rationalité qu'est la machine programmée, finalisée pour la production industrielle, Edgar Morin affirme: « Ces ordinateurs ne supportent pas le désordre, ne savent traiter ni le flou ni le fou, sont incapables de fantaisie, d'imagination, de créativité. Or ce sont précisément ces traits – apparents défauts (présence du flou et du désordre) et qualités éclatantes (inventivité, créativité) – qui sont communs à l'organisation vivante et à l'intelligence humaine. »²

Tout est là: les hommes ne sont pas des machines et lorsqu'il y a du vivant, il y a forcément du bricolage, voire du désordre. Faire l'éloge du bricolage, c'est donc aussi faire l'éloge de la vie, de l'intelligence et de la stratégie, garantes de la qualité et de l'implication professionnelles.

Des pratiques clandestines

L'infirmière scolaire dans un quartier de la périphérie genevoise, affirme développer des « pratiques clandestines » pour mieux répondre aux besoins qu'elle perçoit dans les familles (sans-papiers, requérantes d'asile, assistées) des élèves. Ces pratiques ne sont évidemment pas prévues dans son mandat institutionnel mais font, à ses yeux, intégralement partie de son rôle professionnel.

Un de ses collègues psychologues affirme: « Si on ne travaillait que selon les protocoles, on ne ferait jamais rien, car les gens ne sont pas des protocoles. Il faut se prendre des espaces, sortir un peu du cadre, des horaires, des routines. C'est bien, c'est productif, à condition d'être fait intelligemment. »

Un policier, quant à lui, parle des « ficelles et astuces » auxquelles il se voit contraint de recourir dans l'exercice de son métier, pour mieux correspondre au génie propre de sa profession.

Un débutant dans l'enseignement en école de commerce choisit d'inventer lui-même son cadre.



Une infirmière à domicile trouve naturel de s'adapter à l'environnement de ses patients: « Il nous arrive de devoir nous occuper du chat, de chauffer de l'eau, de laver si nécessaire la théière. »

Etonné devant le peu de directives fournies par la direction au moment de commencer son travail dans des classes du 10^e degré, il raconte: « On m'a donné des instructions sommaires, et dans la réalité, c'était bien différent. J'ai conçu un cadre à partir de mes premiers échecs en classe, fondé sur le respect strict des horaires, du matériel, l'obligation du vouvoiement, le silence, etc. Aujourd'hui, les choses se passent mieux. Je suis même en train de figoler. »

« Si les parents savaient... »

Une autre infirmière, qui travaille à domicile, trouve naturel de s'adapter à l'environnement de ses patients: « On arrive dans des appartements, il y a le chat sur le lit, de la poussière sur la table de nuit, de la vaisselle dans l'évier. Il nous arrive de devoir nous occuper du chat, de chauffer de l'eau, de laver si nécessaire la théière. Ensuite, nous faisons passer cette activité dans la rubrique « soins »: nous n'allons pas compter en temps

ménager une tasse de thé! Pourtant, c'est ce que l'institution nous demande.»

L'enseignante au cycle d'orientation genevois a elle aussi des histoires à raconter, qui mettent en évidence que l'école est un lieu géométrique du bricolage. Les manuels de mathématiques officiels sont «une catastrophe», inutilisables, et inutilisés: les profs «bricolent donc à 100 à l'heure, faisant tourner la photocopieuse pour fournir aux élèves les pages volantes des anciens manuels». D'autre part, comme les licenciés en maths sont rares, certains enseignants «n'ont qu'une heure d'avance sur leurs élèves: or les mathématiques sont une branche de sélection. Si les parents savaient...» Elle conclut: «Il est vrai que tout ce que j'appelle bricolage, mes chefs l'appellent professionnalisme!»

L'énigme de l'intuition

François Fleury, ethnothérapeute à l'association Appartenances, à Lausanne, a réfléchi à la notion de bricolage et de désobéissance. Pour lui, «le bricolage réfère à l'ingéniosité, donc au génie. Certaines cultures l'intègrent: elles connaissent les djinns, ces esprits intermédiaires entre les hommes et le dieu. Dans notre culture aussi d'ailleurs, on parle de bon et de mauvais génie, ce dernier étant un génie trop fort pour celui qui y est confronté. Tout l'art est de trouver son bon génie, à sa dimension, afin de cheminer avec lui tandis qu'il nous souffle à l'oreille quelque chose du domaine de l'intuition».

Celle-ci, explique-t-il, vient des sources profondes de l'esprit et Spinoza y voyait la plus haute forme de la connaissance. «Il y a une énigme dans ce phénomène: l'intuition canalise les trésors que nous portons en nous, elle en forme un nouvel alliage qui vient éclairer ce qui se passe.» C'est pourquoi elle n'a rien à voir avec le bon sens, qui est plutôt du côté de la loi, des règles, du rigide, du modèle.

A ce propos, François Fleury fait remarquer que jusqu'au 19^e siècle, tous les objets ou presque étant fabriqués à la main, ils étaient tous différents. La mécanisation a entraîné la multiplication de l'identique, en quantité innombrable. C'est la fin du bricolage, qui devient désuet, déprécié parce qu'il coûte trop cher: inutile de réparer un objet fait en série. «C'est la même chose pour les êtres humains. Nous sommes tous, souvent, confrontés à cette modélisation, proposée par tous les systèmes, qui est la recherche du même. Donc on simplifie, on synthétise, on réduit, on élabore des «guidelines», des procédures. En même temps, comme il est impossible de créer du semblable avec de l'humain, on passe son temps à nettoyer cette poussière de la dissemblance. Je crois que cela vient d'une peur très archaïque, celle d'être seul. On préfère la fusion dans le conformisme, et la soumission aux règles.» Mais lui, pourquoi désobéit-il?: «Je suis né dedans, répond-il. Comme tout le monde, j'ai été orienté vers la modélisation, mais dès le départ, ma différence physique – j'ai une déformation de la colonne vertébrale – me l'interdisait.»

Ces propos aident à mieux comprendre ce que recèle l'ingéniosité inventive des «bricoleurs». Utilisant pleinement les marges de manœuvre laissées à la liberté, on pourrait dire qu'ils refusent de niveler la différence, de simplifier les situations et d'éliminer la relation entre l'objet et son environnement.

De surprenantes richesses

Cela dit, aucun manuel professionnel n'explique comment ils y parviennent. La réponse est peut-être dans l'usage qu'ils font de ce que Milton Erickson appelait l'«inconscient» (et qui n'a rien à voir avec l'inconscient de Freud). Pour le psychologue américain, il serait plutôt comme une grande boîte à outils, remplie de tout ce que chacun a accumulé au cours de son existence, savoirs et techniques, émotions et souvenirs, rêves et métaphores, mythes et préjugés, etc.

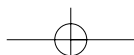
Cet inconscient version Erickson ressemble fort aux poches du papa de Cavanna³ qui contenaient, entre beaucoup d'autres choses, écrous, clous tordus, vis de toutes tailles, morceaux de double-mètres cassés, et même un os «pour le chien errant qu'il ne manquerait pas de rencontrer». Le psychologue, l'enseignant, le travailleur social y plongent en permanence, souvent sans y penser, pour en ramener l'outil intuitivement nécessaire à la situation.

Ainsi, loin d'être négligence et incompetence, le bricolage exige à la fois de bien connaître son métier et de laisser émerger les surprenantes richesses accumulées dans l'inconscient «boîte à outils». Il nécessite aussi d'intégrer l'incertitude, de travailler avec, de se préparer à l'imprévisible. Edgar Morin précise encore: «Les incertitudes et les aléas ne sont pas que des vides et creux de la connaissance; ils en sont les stimulants: ils stimulent l'attention, la vigilance, la curiosité, l'inquiétude qui elles-mêmes stimulent l'échafaudage de stratégies cognitives, c'est-à-dire des modes de connaître à travers l'incertain, le flou, l'aléa. C'est bien l'incertitude et l'ambiguïté, non la certitude et l'univocité qui favorisent le développement de l'intelligence.»⁴

François Fleury conclut: «C'est un effort d'être désobéissant tout en évitant la solitude ou le rejet par son patient. La seule issue, c'est de le faire participer à la désobéissance. L'idéal serait que la communauté des professionnels soit réceptive aux différences.» ■

Diane Gilliard

1. Béatrice Vacher, «Du bricolage informationnel à la litote organisationnelle», in Sciences de la société, No 63, Toulouse: Presses universitaires du MIRAIL, 2004
2. Edgar Morin, La Méthode 1, La Nature de la nature, Paris: Ed. Seuil coll. Points, 1981
3. Cavanna, Les Ritals, Paris, Le Livre de poche
4. Edgar Morin, La Méthode 2: La Vie de la vie, Paris: Ed. Seuil, coll. Points, 1985



Portraits de deux spécialistes du système D

De 2002 à 2004, Fred*, 40 ans, a officié comme intendant social au sein de l'Aide aux requérants d'asile de l'Hospice général. Ce bricoleur né a fait feu de tout bois pour répondre à la mission d'accueil d'urgence qui lui était confiée.

« J'ai commencé mon travail dans un abri de la PC, qui était destiné à accueillir en urgence une cinquantaine de requérants d'asile. Cet univers était nouveau pour moi, puisque auparavant, j'avais enseigné le dessin et les activités créatrices à des enfants. Comme je ne voyais pas où ranger mes dossiers, j'ai d'abord construit un meuble de rangement, avec mes propres outils et du bois pas cher. C'était plus rapide que de faire une demande de matériel et il faut dire que les finances de l'asile ne sont pas très élevées.

A l'approche de Noël, l'assistante sociale de l'abri et moi-même avons décidé d'organiser une petite fête pour les requérants. Comme le budget alloué pour l'événement était de 50 francs, nous avons décidé de nous débrouiller tout seuls. L'assistante sociale a fait un gâteau. Les requérants ont reçu du thé, des mandarines. Ça a été convivial.

J'ai déménagé ensuite dans des baraquements situés en périphérie genevoise. Il a fallu improviser au quotidien, pour réparer les portes cassées, les fenêtres brisées, les prises arrachées, etc. Dans ce contexte, serré économiquement, j'ai décidé de m'organiser à ma façon, apportant tout ce dont j'avais besoin pour travailler: un ordinateur portable, une caisse à outils, une scie sauteuse, etc. Et j'ai créé mon propre mobilier de travail, sommaire. Les dégâts montraient, je pense, le mécontentement des requérants, leur frustration.

L'idée est née ensuite de monter une classe de pré-alphabétisation. L'assistante sociale et moi-même avons tout improvisé. Une directrice d'école nous a offert des crayons et des cahiers. Un requérant d'asile africain de l'Ouest s'est proposé comme professeur. J'ai peint un mur en noir et monté un cadre en bois. Les leçons ont débuté, ont duré quelques mois et ont été fréquentées assidûment. Nous avons dû demander une autorisation pour continuer. Puis notre professeur a fini par obtenir l'asile... La classe a fermé avec son départ.»

Animateur à Genève et guitariste de rock, Jean-Michel Haas a commencé son métier dans les années 80. A cette époque, les maisons de quartier jouissaient d'une grande liberté d'action. L'occasion pour cet homme d'organiser des dizaines de concerts rock, avec des bouts de ficelle.

« Au moment où j'ai débuté ma carrière, les maisons de quartier étaient plus fragiles qu'aujourd'hui et dotées de budgets limités. Cette situation induisait une grande liberté. Chacun créait son lieu à sa façon. Il y avait la MQ plutôt féministe, celle tournée vers l'Amérique latine, la BD, le rock. Moi, c'était plutôt le punk. J'ai pu associer mon travail à ma passion pour la musique en organisant des concerts. Au Grand-Saconnex, où je travaillais, les locaux n'étaient pas adaptés et nous disposions d'un budget dérisoire. Tout s'organisait sans procédure. Les animateurs se réunissaient le soir avec des membres du comité et des gens du milieu



rock. C'est comme ça que nous avons eu les New-yorkais de Sonic Youth, qui l'époque, tournaient dans un minibus! En 1984, j'ai participé avec des animateurs musiciens à l'organisation d'un festival rock nommé Autocontrôle. L'idée était d'offrir une scène à tous les groupes qui désiraient se produire, d'ouvrir des lieux à la musique, de mélanger les genres. Tout ça s'est fait quasiment sans argent. Et en 1998, le festival réunissait près de 100 groupes!

Dans la MQ où je travaillais, le comité refaisait régulièrement le monde, décidant soudain de créer une basse-cour, pour les enfants. Trois jours plus tard, on se retrouvait avec une mare en béton dans le jardin, des poules et une mairie affolée! C'était de l'animation semi-sauvage. Le travail était physique et personne ne comptait ses heures. Aujourd'hui, l'institutionnel a gagné sur l'associatif. Les structures de quartier sont devenues des prestataires de services. Le politique attend d'elles des résultats. Le cadre de travail, prédéfini, offre moins de place pour bricoler. A nous de trouver les moyens d'innover à l'intérieur de cette structure. Et c'est encore possible. Ainsi, la maison de quartier où je travaille a pris il y a 4 ans l'initiative d'aller faire à manger dans un cycle d'orientation voisin, façon de découvrir les jeunes dans un autre contexte. Du coup, les conseillers sociaux du cycle en question sont venus assister à nos boums! Cette dynamique spontanée a engendré d'autres projets, comme Sporto Allegre, qui propose aux jeunes du quartier de se rencontrer pour faire du sport.» ■

Propos recueillis par Stéphane Herzog

* Prénom fictif

La supervision, un lieu de défoulement créatif



DR

Educateur devenu psychologue-psychothérapeute et formateur, Gérard Vallat supervise des équipes de travailleurs sociaux. Il explique où et comment il «bricole» en supervision.

Lorsqu'un travailleur social accepte un travail de supervision, il est souvent poussé par le fait qu'il ne comprend plus ce qui se passe, qu'il se sent immobilisé dans son action, qu'il vit mal une situation où le désir de changement a fait place à la répétition compulsive. En supervision, les intervenants sociaux peuvent trouver un lieu de défoulement, de partage et surtout d'invention, de création, voire de «re-création». Inventer des réponses qui ne tombent ni dans la résignation, ni dans la lutte répétitive contre des symptômes, passe par le bricolage, la transgression de règles dites professionnelles. La supervision est le lieu où les ressources cachées du client et surtout les compétences cachées chez l'intervenant peuvent être identifiées et stimulées.

Les professionnels s'y réunissent dans un cadre protecteur qui suppose le non-jugement, le respect de la confidentialité de ce qui est dit, la présence régulière d'une personne formée et n'ayant pas de responsabilité hiérarchique vis-à-vis d'eux. Ce contexte permet l'expression de la pratique en se centrant sur le client, puis sur l'interaction avec lui, puis sur le vécu de l'intervenant. Ce vécu va s'élaborer avec les échos et le soutien bienveillants des collègues.

Oser modifier nos modes d'intervention

Le vécu collectif fait d'analyses, de réactions émotionnelles, de tout ce qui nous dérange dans la situation, apporte matière à compréhension et à bricolage pratique. Par exemple, le groupe qui veut à tout prix secourir une collègue en perte dans une situation familiale complexe, reproduit ce qui se passe dans la prise en charge de cette famille. Comment recycler ce vécu partagé et analyser ensemble ce qui vient de se passer dans le groupe? Il s'agit notamment de se lancer dans une recherche créative, faite de contradictions, d'inattendus, d'approches paradoxales, pour permettre un changement. Le premier changement étant d'oser modifier, moduler, bricoler nos modes d'interventions. Des hypothèses quelquefois un peu farfelues sont émises... mais sans liberté d'expression, il n'y a pas de créativité! «Et si on accentuait le sauvetage organisé de cette famille jusqu'à une réaction d'opposition active. Et si on proposait à l'adolescent d'accroître ses symptômes jusqu'à ce que l'on puisse comprendre ce qu'il veut nous dire. Et si l'on proposait aux adultes du collège d'accroître leurs marques d'inquiétudes auprès de ce jeune. Et si l'assistante sociale se faisait «complice» de ce jeune

pour officialiser sa compréhension intime de ce qu'il vit...»

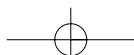
Ces séquences de partage, de folie, de parties de rires quelquefois, vont souvent aboutir à un élargissement de la conscience et de la compétence de la professionnelle concernée, voire de ses collègues. L'effet en est de se sentir mieux, moins coincé dans la relation avec telle famille par exemple, avec laquelle on se positionne différemment... jusqu'à la prochaine séance de supervision où les nouvelles informations seront à nouveau source de connaissances et support d'innovations progressives. Il s'agit aussi de laisser le temps nécessaire pour que des changements s'installent chez les usagers tout comme dans l'accompagnement social des professionnels. Ce n'est pas en tirant sur les bourgeons qu'on fait venir le printemps!

Ni exécutant, ni exécuteur

Face aux règles institutionnelles et professionnelles, deux positions extrêmes guettent en permanence l'intervenant social: se faire le représentant des règles sociales, le garant de leur respect. Par exemple, si un homme menace de faire exploser son immeuble en cas d'expulsion de son logement par la force, on peut être tenté de l'en dissuader rapidement. On se situe alors à ses yeux comme représentant de l'autorité légale et donc l'allié de ceux qui vont l'expulser. A l'autre extrême, on peut se positionner en militant pour le droit au logement et faire alliance avec le client contre cette société et ses représentants qui n'apportent pas de soutien à un homme souffrant et méritant.

Il existe cependant des règles à transgresser: celle de l'appartenance soumise à une institution dont nous serions censés faire appliquer les normes. Sauf en cas de danger avéré pour un enfant mineur à protéger, nous ne sommes ni des exécutants, ni des exécuteurs. Une marge de manœuvre existe pour rappeler à l'usager des règles sociales, pour lui permettre de se situer face à elles et de réfléchir aux conséquences de ce positionnement. Ce qui suppose que l'intervenant entende ce qui est dit, sans confondre paroles et actes. Et qu'il maintienne sa position d'interlocuteur privilégié qui peut nommer son ressenti: entre le «Vous n'avez pas le droit de faire cela» et «Quand vous me parlez de cette façon, j'ai peur...», il y a une grande différence d'attitude et surtout un plus grand accès à notre propre humanité.

Une autre règle est celle de la neutralité distante, enseignée dans les formations sociales. Cette obligation qui pèse sur nos épaules conduit plutôt à une rigidité épuisante. Reconnaître cette part de



partialité, qui est souvent une compréhension de l'autre, peut s'exercer dans plusieurs directions. Traversé par les contradictions et les oppositions des différents partenaires, accepter de prendre clairement parti, successivement pour chacun, est à la fois plus confortable et peut ouvrir à des compréhensions réciproques. Admettre le conflit qui nous traverse, et en parler aux personnes concernées, permet de se construire comme une interface entre l'usager et les règles sociales.

Sous un autre aspect, chaque système familial développe des structures et des règles de fonctionnement qui permettent de survivre dans un certain contexte. Elles vont évoluer en passant par des crises plus ou moins douloureuses. Ces règles-là peuvent être transgressées pour ouvrir des permissions nouvelles.

Utiliser les résonances

Une relation d'aide est faite d'attachements, de liens et de séparation, d'amour et de haine, de complicité et d'opposition. C'est tout cela qui travaille, voire qui torture, le travailleur social.

Lors des supervisions, ce qui est quelquefois appelé contradictions, incohérences, est tout simplement vivant, humain. « Cette mère est pleine de contradictions, elle ne sait pas ce qu'elle veut ! » Quel est notre vécu d'humains à partir de cette situation ? Si je devais vivre avec cette maigre allocation chômage, quels sentiments j'éprouverais ? Quelle vision de la vie je construirais ? Comment je m'en sortirais ? Quelles ressources je devrais développer ? Dans mon expérience de vie qu'est-ce qui a pu m'aider après un accident, un décès ? Quelles ressources ai-je dû développer ?

Que de richesses développées, lorsque nous partageons nos réactions, nos vécus, nos ressources, la manière dont nous avons dû ou pu faire face dans des situations proches de celles de nos clients ! Il ne s'agit pas de faire de la thérapie sauvage, ni de raconter sa propre vie, mais d'identifier les résonances en soi : comment nous avons fait face, dans des situations semblables, pour mieux apprécier nos propres ressources et les bricolages que nous avons dû construire avec des réalités difficiles. Ce retour sur soi permet d'affiner la connaissance de soi, ressource utile à la relation d'aide authentique.

Par exemple, une assistante sociale apporte en supervision la situation d'une personne « qui ne parvient pas à prendre sa décision de séparation, malgré les bons conseils que je lui donne ». Comme c'est souvent le cas, la situation apportée est un processus proche de soi : l'assistante sociale a choisi récemment de quitter son mari. Réfléchir sur le processus de décision qui l'a conduite à faire son choix, va ouvrir la voie à un échange vrai avec sa cliente. Elle va ainsi pouvoir accompagner celle-ci vers sa décision dans le respect du temps nécessaire pour y parvenir.

Cette manière de travailler va diminuer la fatigue et l'épuisement du travailleur social. Car une relation vraie permet d'être plus à l'aise et d'apprécier cette relation, justement là où l'on cherchait la distance. La difficulté professionnelle, si elle n'épuise pas, va faire grandir en stimulant à comprendre ce qui paraissait illogique. Elle pousse alors à agir, tandis que l'on s'épuisait à réagir. L'épuisement dont on parle tant, et qui est le risque principal pour les professionnels du soin et de la relation d'aide, est



©Gettyimages

sans doute dû principalement à cette tension permanente que doit entretenir l'intervenant en lui, entre le professionnel et la personne qu'il est. Le travail de supervision n'est pas là pour faire des travailleurs sociaux supérieurs mais pour les aider à rester le plus humains possible dans l'accompagnement de personnes qui vivent des situations quelquefois inhumaines. S'il fait perdre quelques illusions, ce travail apporte des outils simples, concrets, pour grandir avec les clients. Le vieux principe de phytothérapie « là où est la maladie, là est le remède » est applicable au social ! ■

Gérard Vallat,
psychologue-psychothérapeute

Adapter la règle

En tant que superviseur, je me réfère à une lecture systémique et humaniste du travail social. Cette référence m'autorise à faire de la supervision un lieu où des permissions sont données pour friser le code momentanément, pour adapter la règle à la situation de la personne. Elle s'appuie sur la confiance que tout comportement recèle une intention positive. Par ailleurs, le changement des humains se réalise très progressivement. Stimuler les ressources identifiées, plutôt que lutter contre les déficits supposés permet d'accompagner ce changement de façon féconde. Chaque vécu est riche de liens humains de solidarité, d'alliances avec les clients, de capacités créatrices, de ressources cachées.

G.V.

Les femmes bénéficient enfin d'un congé maternité payé

Quelques questions parmi les plus fréquentes engendrées par l'introduction du congé maternité payé, attendue pendant plusieurs décennies. La date d'entrée en vigueur n'est pas encore fixée.

Gâce à une révision de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service ou de maternité (LAPG), les femmes qui travaillent – salariées, indépendantes ou au chômage – auront droit au paiement de 80% de leur salaire pendant une durée de quatorze semaines après leur accouchement. La date d'entrée en vigueur de ce texte n'est pas encore fixée.

Pour bénéficier des allocations, la femme devra avoir cotisé à l'AVS pendant les neuf mois qui auront précédé l'accouchement et avoir exercé une activité lucrative durant cinq mois au cours de la même période.

– Aurai-je droit à des prestations de l'assurance maternité pendant ma grossesse ?

– Non, les indemnités ne seront versées qu'à partir du jour de l'accouchement (art. 16c LAPG), pour compenser, à raison de 80%, la perte de salaire occasionnée par le congé maternité. La loi ne prévoit donc pas de congé prénatal. Les frais d'accouchement, les soins à la mère et à l'enfant, les frais liés à la grossesse sont assumés par l'assurance maladie.

– Aurai-je droit à des indemnités en tant que femme au foyer ?

– Non, le congé maternité payé n'est prévu que pour les femmes exerçant une activité lucrative avant leur accouchement, que ce soit de manière indépendante ou salariée, à plein temps ou à temps partiel, ou encore pour celles qui touchent des prestations d'une assurance sociale en compensation d'un revenu (chômage, accident ou maladie).

– Le père peut-il bénéficier des prestations de l'assurance maternité ?

– Non. Le système prévoit la prise en charge du congé maternité dans un but de protection de l'accouchée. Il exclut donc tout congé parental. De même, il refuse toute prestation aux parents qui adoptent un enfant. Les pères et les parents adoptifs ne peuvent donc compter que sur l'art. 329 al. 3 code des obligations (CO) qui leur permet d'obtenir de leur employeur un congé usuel pour naissance d'un enfant, à moins qu'ils bénéficient d'une couverture d'assurance relevant d'une Convention collective ou de l'assurance maternité cantonale.

– Qu'advient-il en cas d'accouchement prématuré ?

– Le droit aux allocations sera accordé aux femmes qui auront travaillé pendant au moins cinq mois durant les neuf mois précédant la naissance (art. 16b LAPG). Durant ces neuf mois, elles devront avoir cotisé à l'AVS, étant donné que ce sont les

caisses de compensation qui gèrent les fonds des APG. Le délai de carence au cours duquel la femme doit avoir été assurée pourra être réduit de neuf à six mois en cas de naissance prématurée (art. 16b al. 2 LAPG). Le départ du versement des prestations correspondra au moment de la naissance effective et non pas à la date où l'enfant aurait dû normalement naître. Toutefois, en cas d'hospitalisation du bébé, le début du congé de maternité, et, partant, le début du paiement des allocations, pourra être reporté jusqu'au moment de l'arrivée de l'enfant à la maison (art. 16c LAPG).

A la naissance d'un enfant mort-né, des allocations seront versées si la grossesse aura duré plus de 26 semaines.

– Aurai-je droit à des allocations si j'ai passé une partie de ma grossesse en étant affiliée à l'étranger, dans un pays membre de la communauté européenne ?

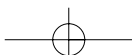
– Oui, selon l'art. 28a LAPG, l'Accord sur la libre circulation des personnes impose la prise en compte des périodes d'assurance et d'activité à l'étranger. Les frontaliers auront droit aux allocations pour maternité.

– Qu'advient-il des allocations si je décide de ne pas reprendre mon activité professionnelle après ou pendant mon congé maternité ?

– Une telle décision est sans incidence sur les allocations, qui seront versées si les conditions de durée de l'activité lucrative sont réalisées au moment de l'accouchement. En revanche, en cas de reprise du travail avant la fin du congé de maternité, le droit aux prestations s'éteindra. Le droit prend également fin au 98e jour à compter du premier jour de versement des indemnités, ainsi qu'en cas de décès de la bénéficiaire (art. 16d LAPG).

– Mon employeur pourra-t-il réduire la durée de mes vacances alors que j'aurai manqué le travail pendant plus d'un mois à cause de la naissance de mon enfant ?

– L'art. 329b CO permet en effet à l'employeur de réduire la durée des vacances du travailleur qui a été empêché de travailler sans sa faute pendant plus d'un mois au total au cours de la première année de service. Le code des obligations a jusqu'à présent réglé le sort des femmes enceintes ou accouchées de la même manière que pour les personnes malades¹. L'entrée en vigueur de la nouvelle LAPG engendrera la suppression de ce système pour ce qui a trait au congé maternité². De plus, le salaire sera payé conformément aux règles de la LAPG (14 semaines à 80%) et non plus en fonction de la durée du





© Eric Rossier

Les particularités cantonales sont possibles

Qu'advient-il du droit plus favorable résultant des contrats d'assurance pour perte de gain en cas de maternité, des Conventions collectives de travail (CCT) ou de l'assurance maternité cantonale? L'art. 16h LAPG permet aux cantons de prévoir l'octroi d'une allocation de maternité plus élevée ou de plus longue durée et l'instauration d'une allocation d'adoption. Ils peuvent pour les financer prévoir des cotisations particulières. Sur le plan juridique, Genève dispose d'une assurance maternité prévoyant des indemnités de 80% durant 16 semaines auxquelles ont droit les parents adoptifs et dont le montant de l'allocation est supérieur dans la mesure où le revenu considéré est plus important. Le canton a dès lors la possibilité de maintenir ces particularités. La question du sort de l'assurance maternité genevoise est politiquement controversée. Quatre projets de loi envisagent divers scénarios :

- maintenir les acquis et instaurer un congé parental
- cumuler les systèmes fédéral et cantonal pour aboutir à une durée d'indemnisation de six mois
- rendre caduque la loi et tripler l'allocation de naissance, ou encore
- maintenir le système genevois qui viendrait en complément des prestations fédérales selon le principe de l'interdiction de sur-indemnisation.

De manière plus générale, à propos des CCT prévoyant des solutions plus généreuses que le droit fédéral, on peut espérer, comme l'exprime le directeur de l'OFAS, Yves Rossier, qu'«il serait erroné que de telles solutions soient ramenées au niveau de l'allocation de maternité fédérale. Les réglementations des CCT qui dépassent le standard minimal de la solution des APG sont des acquis communs des partenaires sociaux auxquels ils ne renonceront pas à la légère»*. Par ailleurs, les dispositions des contrats d'assurances privés prévoyant la couverture de la perte de gain en cas de maternité deviendront caduques dès l'entrée en vigueur de la nouvelle LAPG.

F.R.V.

* Yves Rossier, Office fédéral des assurances sociales, Sécurité sociale CHSS 4/2004 p. 203.

service. Cela étant, les règles du CO sur l'interdiction de licenciement des femmes enceintes ou qui se trouvent en congé maternité resteront bien sûr en vigueur.

– Comment se calculera mon allocation de congé maternité?

- Selon les règles des APG, le revenu pris en considération est celui qui était perçu avant l'accouchement. Il s'agit du revenu déterminant pour les cotisations AVS, soit du revenu moyen. L'allocation se montera à 80% de ce revenu et sera versée sous forme d'indemnités journalières de base, à l'exclusion de toute allocation pour enfant, pour frais de garde ou d'allocation d'exploitation pour indépendants³. Le montant maximal de l'indemnité est de Fr. 172.– par jour.

– Pourrai-je continuer à percevoir les indemnités du chômage ou de l'assurance accident auxquelles j'ai droit pendant mon congé maternité payé?

- En raison du principe de primauté de l'allocation de maternité au sens de l'art. 16g LAPG, il n'y aura pas de cumul des prestations pendant la durée du droit aux indemnités perte de gain pour maternité. Cependant, l'indemnité de l'assurance facultative d'indemnités journalières de l'assurance maladie couvrant la maternité ou la maladie peut s'ajouter à l'allocation perte de gain pour maternité⁴. ■

Francine Rieker Varin

1. Voir notre chronique à ce sujet dans *Repère social* n° 48 de mai 2003.
2. Mais il est maintenu pour la durée de la grossesse.
3. De telles prestations sont accordées aux personnes faisant du service.
4. Cela étant, le principe de l'interdiction de sur-indemnisation des art. 64 à 71 de la loi sur la partie générale des obligations (LPGA) est applicable, qui limite le montant total des prestations à un certain pourcentage du gain assuré (70 à 90% selon les cas).

Alcool et cigarette : les éducateurs cherchent leurs marques

Alors que les campagnes de prévention font rage sur tous les fronts de la santé, les usages en matière de consommation de tabac et d'alcool dans les Maisons de quartier et les foyers demeurent flous.

Des éducateurs qui fument en présence de mineurs. Des animateurs qui s'autorisent un verre dans des lieux d'accueil mixtes. Et des directeurs de foyers qui envisagent de bannir toute fumée. Les pratiques adoptées vis-à-vis du tabac et de l'alcool dans le travail social face aux mineurs varient. Elles sont à l'image des différents droits appliqués en Suisse en la matière, qui forment «une législation complexe et dispersée», comme le regrette Laurence Fehlmann Rielle, directrice de la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme.

Pour nombre de responsables de centres, issus d'une génération où la clope représentait à la fois un étendard et une sorte d'outil de travail – «Tu veux une tige?» – la question des comportements à adopter face au jeune est souvent abordée sous l'angle du dialogue. Il s'agit de ne pas recourir à l'usage brut de l'interdit, pour des raisons à la fois culturelles et stratégiques. «En ce qui concerne la cigarette, nous voulons éviter le délire réglementaire», estime Pierre-Yves Aubert, directeur d'Infor Jeunes, à Genève. Dans cet espace destiné aux 18-25 ans, des cendriers indiquent qu'il est loisible de fumer. Pourtant, le message transmis en matière d'alcool ou de nicotine se veut celui de la modération et de la «non-incitation». L'usage du tabac est donc autorisé, mais une règle tacite pousse les éducateurs à ne pas s'en griller une devant les usagers. «C'est une question de respect», commente Nathalie Goliasch, assistante sociale. En revanche, l'acte éducatif peut se déployer autour de l'action de fumer. C'est le cas lorsqu'un jeune commence à «cloper» sans en demander la permission. «Vous pouvez bien sûr fumer», lui dira peut-être Pierre-Yves Aubert, façon de signifier que la politesse impliquerait de vérifier si la fumée dérange ou non...

Dans les foyers éducatifs, les travailleurs sociaux fumeurs possèdent en général des coins réservés. Quant aux maisons de quartier, la plupart interdisent pour la plupart de fumer devant des enfants. Mais rien n'est totalement réglé. Ici, le cœur de tel foyer pour mineurs est ouvert aux fumeurs dès 16 ans et aux éducateurs adeptes du tabac, ce qui ne va pas sans provoquer des conflits. Ailleurs, le bureau

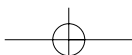
fumeurs de la maison est régulièrement visité par des enfants. Il faut dire que le contrôle des âges se révèle parfois difficile à gérer. C'est le cas au Totem, salle de concerts de la Maison de quartier de Sion, où fumer est donc autorisé. «Nous travaillons plus sur les questions de cannabis», indique son directeur, Yvan Forclaz.

Ne pas se couper des jeunes

En ce qui concerne l'alcool, certains responsables sociaux estiment qu'une interdiction pure et simple équivaldrait à se couper des jeunes. C'est ce que dit le responsable des travailleurs sociaux hors murs de la Fondation pour l'animation socioculturelle genevoise (FASe), Claude-Alain Chesaux, pour qui «la prohibition ne fait rien gagner au change». Car apprendre à un jeune à boire modérément peut être un acte utile, «d'autant que les éducateurs sont souvent les seuls référents adultes». C'est ce qui arrive occasionnellement au foyer genevois pour placement de mineurs La Caravelle, où le vin partagé par les membres de l'assemblée générale de cette petite unité éducative peut être goûté par les jeunes de plus de 16 ans, raconte François Dauvergne, éducateur.

En Valais, le vin fait partie intégrante de la culture et certains travailleurs sociaux défendent aussi une sorte d'apprentissage de la maîtrise de l'alcool, tout en s'inquiétant d'une dérive de la consommation. Certaines beuveries sont de véritables «massacres des neurones», se désole Yvan Forclaz. «Durant la dernière fête des étudiants, au printemps, l'encadrement proposé aux jeunes a permis d'éviter les accidents. Interdire complètement l'alcool dans les fêtes, ça ne marche pas. Il faut trouver des moyens différents, comme travailler sur l'image de la personne: celle qui contrôle sa consommation et celle qui ne sait plus ce qu'elle fait.»

Le message est différent à l'Eclipse, lieu de rencontre pour jeunes situé en périphérie genevoise, où l'alcool est tout simplement banni. Mais les animateurs passent certaines soirées à jouer au chat et la souris avec des adolescents qui boivent ou fument des joints à proximité de l'accueil. «Du coup, la question de la cigarette passe un peu au second plan», avoue aussi Catherine Vasquez, animatrice.





De l'air!

La fumée du tabac ne sent pas uniquement mauvais. La fumée du tabac met sérieusement en danger la santé. Même celle des fumeuses et des fumeurs passifs.

71% des personnes habitant en Suisse ne fument pas. Et elles ne souhaitent pas non plus fumer passivement.

www.fumercalendurmal.ch

La campagne nationale de prévention du tabagisme de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), placée sous le titre «De l'air».

Il faudrait au moins éviter certaines contradictions, souligne une jeune stagiaire genevoise en animation, choquée d'avoir dû gérer une soirée pour adolescents où l'alcool avait été complètement interdit, alors que dans le même temps, ses collègues s'ouvraient une bouteille de rouge un étage plus haut. C'est le genre d'exemple qui ferait probablement bondir Monique Vali, secrétaire générale de la Fondation officielle de la jeunesse (à Genève), qui espère transformer bientôt les 18 structures dont elle a la charge en lieux sans fumeurs! Elle avoue supporter de moins en moins la vision d'éducateurs fumant devant les foyers: «Quand je les questionne sur le message qu'ils envoient aux jeunes et à nos partenaires, je me fais fusiller du regard. Or le premier outil de l'éducateur, c'est lui-même», enfonce-t-elle. Ainsi, en 2005, les fumeurs de la FOJ devraient progressivement cesser de souffler leurs volutes dans des pièces communes, pour se retrouver assignés dans des zones spéciales, à l'abri des regards. ■

Stéphane Herzog

Ce que dit la loi

La loi suisse sur l'alcool interdit la vente de produits distillés à des mineurs, mais une ordonnance permet la vente d'alcools de fermentation aux plus de 16 ans. En revanche, aucune loi fédérale n'interdit explicitement la vente de cigarettes à des mineurs. Celle-ci est tout de même prohibée aux moins de 16 ans, en vertu d'un message du Conseil fédéral aux chambres, qui associe le tabac à une substance dangereuse. Les cantons ont légiféré dans le même sens. Enfin, tout employeur doit veiller, dans le cadre des possibilités de l'entreprise, à ce que les non-fumeurs ne soient pas incommodés par la fumée, indique une ordonnance relative à la loi fédérale sur le travail.

Mutation générationnelle en marche

Pour Evelyne Laszlo*, sociologue et spécialiste de la prévention, éducation et fumée sur les lieux de travail font deux. «Dire ne fume pas à un jeune, tout en fumant, c'est signifier qu'il s'agit là d'une activité d'adulte. Or les jeunes s'identifient aux adultes et ont tendance à contourner les règles qui leur sont imposées. D'ailleurs, l'industrie du tabac relaye ce même type de message en suggérant que fumer est une activité d'adulte, quitte à faire passer les non-fumeurs pour des personnes à la marge, ce qui est l'inverse de la réalité statistique.» Selon Evelyne Laszlo, un mouvement générationnel serait en marche. Il va générer des bases légales qui prohiberont notamment aux personnels éducatifs de fumer devant les jeunes.

«Ce changement doit s'opérer en donnant aux fumeurs les moyens de s'adapter. Il faut offrir des lieux réservés pour fumer et, en même temps, proposer des moyens, un appui, à ceux qui désirent cesser leur consommation de cigarettes.»

St. H.

* Evelyne Laszlo a développé le site www.nuitgrave.ch, qui vise à aider des adolescents de 15-16 ans à décrocher de la cigarette. Elle travaille depuis peu au Centre consultation jeunes des HUG, pour les questions liées au tabac et au cannabis.



DF
Lucy Serena, coordinatrice de l'ASFAG, est partie du Soudan et vit aujourd'hui en exil à Genève.

Face au sida, des Africaines se donnent la main

En 2004, l'épidémie du sida a connu un bouleversement: pour la première fois depuis l'apparition de ce virus, le pourcentage de femmes vivant avec le VIH a dépassé celui des hommes infectés. Cette situation dramatique, subie en première ligne par des femmes de l'hémisphère sud, trouve un écho en Suisse. Exilées pour survivre ou mariées à des diplomates, des migrantes sont touchées de plein fouet quand la nouvelle de leur séropositivité fait irruption dans leur vie. Elles subissent le plus souvent ce choc dans la solitude.

Repère social a donc choisi d'aller rendre visite à Lucy Serena, la coordinatrice de l'Association solidarité femmes africaines de Genève (ASFAG)*. Fondé en 2002, ce groupe a été imaginé par Lucy à la suite d'un parcours personnel débuté au Soudan et qui s'est poursuivi en exil à Genève. Sida, diabète, solitude, violences conjugales, la fondatrice de l'ASFAG a payé de sa personne. C'est grâce au soutien d'organismes tels que Ministère Sida ou le Groupe sida Genève qu'elle a pu s'arracher à la soumission et au secret imposés par son mari, souligne-t-elle. Aujourd'hui, elle tend la main à ses sœurs africaines.

– **Repère social: Quelle est l'image du sida en Afrique?**

– **Lucy Serena:** Dans les pays africains, le sida est signe de mort, car très peu de gens ont accès aux tri-thérapies et donc la maladie tue. Elle fait aussi peur car elle détruit les forces productives et affame les familles. Culturellement, le sida est vécu comme une malédiction. La honte est renforcée car le mal touche à la sexualité. Les femmes, mariées adolescentes, sont au bout de la chaîne. Elles subissent la loi masculine.

Association solidarité femmes africaines de Genève (ASFAG), CP 2753, 1211 Genève 2, tél. 079 726 61 89, www.asfag.org

– **Qui sont les femmes que vous aidez, comment arrivent-elles chez vous?**

– Nous recevons des femmes de diplomates, dont le mari exige le silence sur la maladie. Il y a des étudiantes. Ou des personnes sans visa, lâchées dans la nature après une promesse de mariage annulée, suite à la découverte de leur séropositivité par leur conjoint. Nous aidons aussi des requérantes d'asile.

En général, ces femmes apprennent qu'elles sont infectée par le virus VIH à la suite d'une grossesse, d'une maladie. La dépression menace souvent, au point que certaines filles en perdent la parole. S'imaginer mourir seule, dans un pays inconnu, pour un Africain, c'est le pire des cauchemars. Les contacts entre les femmes et l'ASFAG se font notamment à travers l'hôpital cantonal, qui diffuse des informations à notre sujet ou nous appelle pour une malade, à qui nous proposons une rencontre.

– **Pour ces femmes touchées par le sida, qu'est-ce qui compte le plus?**

– Pour des Africaines qui ont vécu des souffrances en silence, dans la culpabilité et la violence, 50% du traitement consiste à les faire sortir de l'isolement. J'ai moi-même connu une sorte de révélation en participant à un groupe d'échange organisé par l'Aide suisse contre le sida. Là, j'ai enfin pu évoquer ma séropositivité, les effets secondaires de ma tri-thérapie, mes soucis. C'est fondamental.

– **Quelle aide leur proposez-vous?**

– Nous allons rendre visite aux femmes malades, à l'hôpital ou chez elles. Nous leur apportons un repas à l'africaine et surtout la possibilité de converser avec quelqu'un dans leur langue maternelle. Les 70 membres de l'association peuvent aussi faire du baby-sitting ou de la médiation interculturelle. Une fois par mois, l'ASFAG propose une réunion à ses membres: des femmes concernées ou touchées par le sida. Nous sommes par ailleurs en contact avec le Groupe sida Genève, dont le secteur juridique est très utile à certaines femmes, complètement perdues. Le Ministère Sida nous envoie aussi du monde. Cet organisme chrétien m'a beaucoup aidée. J'ai découvert avec lui qu'il était possible pour une femme musulmane et séropositive d'entrer dans une église sans risque d'être mal jugée.

– **Comment l'Afrique pourra-t-elle s'extraire de la situation dramatique qu'elle connaît en matière d'épidémie du sida?**

– Une information sur le sida, même basique, est primordiale. Les gens doivent connaître le virus. Il faut surtout conserver à tout prix le préservatif comme seule solution efficace de se protéger. Pour que ce message passe, les institutions religieuses auraient un grand rôle à jouer, car en Afrique, tout passe par le sacré. Les croyants doivent parler des préservatifs. Mais on est loin du compte... Plus généralement, la prévention passe par l'éducation des femmes. Une femme éduquée aura de meilleurs arguments à opposer à un homme qui désire des rapports non protégés. ■

Propos recueillis par Stéphane Herzog

Le RMCAS favorise la contre-prestation depuis 1995



Prendre son destin en main sur le Carrousel des Fables.

©Mike Tatti

En complément à notre dossier sur l'aide sociale au conditionnel, le responsable du Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) a souhaité illustrer sa pratique.

A Genève, la Loi cantonale sur l'assistance publique considère l'aide sociale comme un instrument destiné à garantir aux intéressés un accompagnement social et des moyens minimums d'existence. Le Département d'action sociale et de santé souhaite aller plus loin en planchant sur une révision de la loi, avec notamment l'instauration d'un contrat d'aide sociale individuelle. Il pourra s'inspirer des expériences de l'application de la Loi sur les prestations cantonales accordées aux chômeurs de fin de droit. Mise en œuvre par le service du RMCAS, cette loi prévoit en effet que le bénéficiaire de prestations sociales s'engage à exercer une activité compensatoire.

Des droits, mais aussi des devoirs

Au RMCAS, c'est la contre-prestation qui introduit une logique de devoir exigé en contre-partie du droit aux prestations financières qui sont allouées. Ainsi, en contre-partie des prestations financières, les bénéficiaires doivent exercer une activité de 20 heures par semaine au maximum au sein d'un organisme à but non lucratif ou dans un service communal ou cantonal. Notre ambition est d'aider les personnes à reprendre peu à peu confiance en elles, à gérer leur quotidien puis à récupérer suffisamment d'autonomie pour se créer de nouveaux liens sociaux et envisager une réinsertion professionnelle.

Un large panel d'activités

Pour y parvenir, il s'agit avant tout de bien orienter les personnes. Durant les trois premiers mois de droit, le conseiller en emploi va étudier avec son client son parcours et brosser un portrait de ses compétences et intérêts professionnels. Si une mission correspondant à ses attentes est disponible, alors le contact est créé avec l'association et les modalités d'une future collaboration sont préparées.

Plus de 300 lieux ont accueilli à ce jour des «contre-prestataires». Ces derniers y effectuent des activités

diverses et variées. Les postes manuels, qui occupent de nombreux bénéficiaires, consistent par exemple en la restauration d'un bateau, la remise en marche de machines industrielles ayant fait l'histoire de Genève, l'entretien des parcs, promenades et pistes vita ou encore le tri de vêtements. D'autres usagers effectuent des missions d'aide à des secrétariats qui permettent d'améliorer la qualité du service offert. Des missions d'accompagnement et d'animation s'effectuent quant à elles comme un soutien auprès de personnes en difficultés (personnes âgées, enfants, personnes sous tutelle, réfugiés, etc.).

L'art au service du lien social

Copyrart est un bel exemple de soutien aux personnes en difficulté. Plusieurs équipes de contre-prestataires ont travaillé sur un projet de carrousel devenu, au fil du temps, la figure emblématique de l'association. Une équipe de travail a dessiné et sculpté de grands animaux mobiles, tout droit sortis des Fables de La Fontaine, qu'il est permis de toucher, caresser, chevaucher...

Cette réalisation a permis à un bon nombre de personnes de s'exprimer artistiquement et de se maintenir dans une attitude active. Chaque année, la population genevoise a la joie de retrouver le Carrousel des Fables sur une place ou dans un parc de la ville. Les contre-prestataires sont toujours impliqués dans le bon fonctionnement du projet en assurant la protection des enfants.

De nouvelles collaborations

Le service du RMCAS souhaite élargir son offre en développant de nouvelles collaborations. C'est un excellent moyen pour un organisme à but non lucratif ou un service de l'Etat de créer une activité hors budget ou d'améliorer une prestation existante tout en soutenant un chômeur en fin de droit. ■

Michel Nicolet,
chef de service du RMCAS

**Revenu minimum
cantonal d'aide sociale,
rue Ami-Lullin 3,
1207 Genève.
Tél. 022 420 53 53**

Le sida : vrai ou faux ?



Petit plaidoyer contre le confort intellectuel en matière de prévention du Virus de l'immuno-déficience humaine (VIH).

Il est apparu, au milieu des années 80, que les actes les plus intimes de l'expérience humaine (pénétration sexuelle, injection de substances dans le corps) posaient un risque de contagion mortelle par un virus jusque-là inconnu. Plus de vingt ans après, la médecine a appris à maîtriser certains des effets létaux du sida, mais l'infection par le VIH érige encore une «barrière» entre les individus dont le poids symbolique pèse beaucoup plus que les quelques milligrammes de latex d'un préservatif.

Dans la culture postmoderne de l'immédiat, lorsqu'un sujet complexe exige de nous une prise de conscience et une réaction, la tentation est grande de l'appréhender de la manière la plus simple possible. C'est ce qui a été fait aux débuts de la pandémie : exprimer le sida en quelques préceptes de prévention (Safer Sex et Safer Use), de confiance dans les capacités de la recherche médicale, de solidarité pour les personnes touchées par l'infection. Mais après deux décennies, plusieurs indices montrent que cette manière d'appréhender le sida arrive à la limite de son efficacité. Cela est particulièrement évident pour certains groupes les plus affectés par l'épidémie de VIH, mais probablement aussi à terme sur une plus vaste échelle. D'où l'importance de se poser maintenant la question : pour lutter contre le sida en 2004, que faut-il savoir ?

Un gay sur dix est séropositif

Un test réactif des connaissances de base est la manière dont elles sont mises en œuvre dans une population particulièrement vulnérable, comme les hommes homo- ou bisexuels. Au cours des deux dernières années, les nouveaux tests positifs au VIH en Suisse ont augmenté, et la moitié de ces cas étaient des hommes homo- ou bisexuels suisses. Le mois dernier, l'Office fédéral de la santé publique, l'Aide suisse contre le sida, Pink Cross (l'organisation suisse des gays), et une association d'entreprises gaies en Suisse, ont publié dans la presse homo de ce pays une annonce en pleine page de texte blanc sur fond noir. On y retrouve les grands principes de base (en lettres roses : «L'Office fédéral de la santé publique et l'Aide suisse contre le sida mettent en garde : baiser sans (icône d'un préservatif rose), cela permet au VIH et au sida de se répandre»), mais assortis à toute une série d'autres énoncés sur le mode vrai/faux. En voici un petit florilège : «Faux : de croire qu'en cas de sexe anonyme, c'est le gay séropositif qui porte la responsabilité de protéger les autres. (...) Vrai : les gays séropositifs aussi pratiquent le sexe à risque. Faux : dire que tous ceux qui offrent leur cul sans protection sont aussi séropositifs. Vrai : beaucoup de gays séropositifs ne parlent pas de leur infection. (...) Vrai : les séronégatifs et les personnes non testées sont responsables de leur propre protection. Vrai : les médicaments contre le

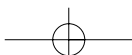
sida doivent être pris plusieurs fois par jour, tous les jours, pour toute la vie. (...)»

Ces connaissances sont, certes, particulièrement pertinentes dans un contexte de culture sexuelle gaie (où comme le rappellent l'OFSP et l'ASS «Vrai : un gay sur dix est séropositif. Vrai : un gay sur trois ne sait pas qu'il est infecté»), mais sont-elles moins valides, dans l'absolu et un contexte plus général ? L'OFSP choisit ce genre de communication détaillée parce qu'elle estime que les principes de base, archi-connus, ne suffisent plus pour soutenir les hommes homo- et bisexuels dans leur pratique de la prévention du sida. Qui plus est, le choix de la dialectique vrai/faux indique une volonté d'en découdre avec des notions erronées de plus en plus courantes parmi les gays réticents à la capote. J'avancerais, pour ma part, que ce «folklore» sur la transmission du VIH est tout aussi répandu dans la population générale, et motive tout autant de prises de risque. Relevons la fausse croyance qu'un partenaire séropositif fera systématiquement la révélation de son statut avant une relation sexuelle, ou la réalité qu'une personne séronégative ne peut décharger entièrement la responsabilité de la prévention du VIH sur la personne séropositive. Ne serait-il pourtant pas judicieux de prévoir ce genre de communication à une échelle plus large, pour soutenir une éthique du comportement sexuel au-delà des préférences homo ou hétéro ?

Autonomisation des individus

Alors que nous nous préparons à de longues années de cohabitation avec le VIH, il faudra assurer la cohérence entre connaissances objectives et comportements individuels en osant plus qu'une rhétorique du vrai/faux. Il appartiendra à chacun de se questionner sur l'estime de soi, l'usage des plaisirs, et les conditions de sa propre santé physique et mentale. Cette démarche d'autonomisation des individus devant les défis de leurs existences, cet empouvoirement (osons un terme francophone qui a le mérite d'être aussi facilement saisissable que le mot anglais mieux connu et plus usité, du moins dans le domaine du travail social !) requiert un bagage de connaissances les plus objectives possibles. Mais l'avenir social et humain de cette lutte dépend aussi de nos capacités individuelles à questionner nos manières de faire et de penser, à faire preuve d'innovation et de résilience et, surtout, d'avoir le courage de ne pas démissionner de nos responsabilités de vigilance et de compassion face à une maladie qui a irrémédiablement changé le monde où nous vivons.

Christopher Park,
chargé d'information au Groupe sida Genève
www.groupesida.ch



Ecrire sur soi entre femmes

En ces temps où les ateliers d'écriture et d'histoires de vie fleurissent, il est intéressant de bénéficier du décodage sociologique d'un tel exercice. C'est sans doute une chance pour une telle expérience que l'animatrice théorise sur son contenu et que, grâce à la publication, ce vécu dépasse les limites confidentielles de la salle d'écriture.

L'ouvrage transmet le vécu d'un atelier d'écriture qui a rassemblé, pendant deux ans, huit femmes dans la maturité de leur vie (nées entre 1925 et 1950), membres de l'Association des femmes françaises diplômées des universités. Les rencontres se sont organisées autour de la question de la construction de l'identité: que signifie pour moi être femme dans ma génération ou comment je me suis construite comme femme?

L'exploration de sa mémoire, le retour sur son histoire personnelle permet de faire apparaître une dimension collective: «Les éléments signifiants d'existences de femmes du 20e siècle dans notre société». En effet, affirme l'auteure, «en dépit des avancées dont elles bénéficient à notre époque, les femmes sont encore insuffisamment conscientes des contraintes sociales réelles qui pèsent sur leur sexe». Si le titre du bouquin est attirant, l'édition est négligée et l'impression rébarbative; elles desservent le contenu. ■

H.A.

L'insaisissable pratique

Que sait-on au juste de la pratique des éducateurs spécialisés auprès de personnes souffrant de handicap mental ou de troubles psychiques plus ou moins importants? Pas grand chose. D'emblée, les auteurs de cette recherche font remarquer qu'elle est vue surtout comme accompagnement de la vie quotidienne, sans grande technicité. C'est d'ailleurs ce qui explique la faiblesse – sinon l'absence – de toute théorisation à son propos. Ça change pourtant, et ce livre en est une manifestation.

C'est ainsi que les chercheurs se sont donné pour but d'accéder aux pratiques réelles des éducateurs: ils observent qu'elles sont très individualisées et pourtant rigoureuses, très variées, exigent en permanence réflexion et capacité de décision. Parce que les personnes, si handicapées soient-elles, ne sont pas des objets inertes qu'on manipule.

Mais avant d'arriver aux exemples concrets, il faut d'abord franchir de longues pages consacrées à l'histoire de la professionnalisation progressive du métier, aux réflexions sur l'éducation, à l'exposé de la méthode d'observation et d'analyse des pratiques. Ce n'est qu'au quatrième chapitre qu'on entre dans la description des activités quotidiennes des éducateurs. Notamment dans une institution proposant un habitat protégé à des personnes incapables, momentanément ou durablement, de vivre seules. Ambiance des foyers, échanges entre l'éducatrice et

une jeune fille autour de la préparation d'un repas, relations avec un pensionnaire difficile, par exemple, telles sont les situations analysées au millimètre par les auteurs.

L'effort est remarquable. Les informations sérieuses. La lecture pénible. Pourquoi les chercheurs en pratiques sociales sacrifient-ils autant à l'«esprit de géométrie» (minutages, tableaux, statistiques, descriptions désincarnées, etc.) et nous font-ils si peu sentir l'«esprit de finesse» qu'exige, l'accompagnement de ces personnes «qui sortent de l'ordinaire»? Parce qu'ils sacrifient au mythe de la scientificité, sans doute... ■

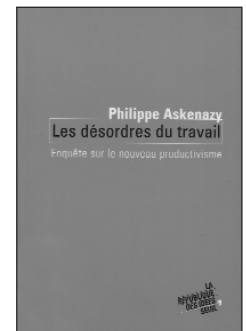
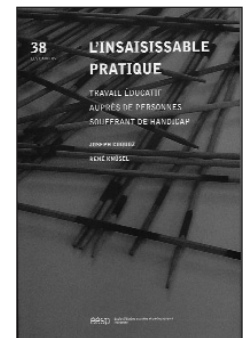
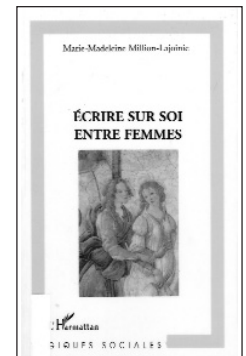
D.G.

Les désordres du travail

Aux Etats-Unis, les entreprises ont été contraintes d'améliorer les conditions de sécurité au travail de leurs employés sous la pression des syndicats, de l'Etat, et du marché lui-même. Cette dynamique a abouti à une diminution sensible du taux d'absentéisme national. C'est la thèse de l'économiste français Philippe Askenazy, qui débute son enquête en Europe, où les absences dues aux accidents et aux maladies sont en progression, avec pour effet des pertes économiques sans précédent. Les raisons objectives de cette hémorragie se révèlent contradictoires. Par ailleurs, les politiques mises en œuvre pour juguler dépressions, accidents de la route ou troubles «musculo-squelettiques», sont mises en échec. «Le productivisme moderne a des conséquences ambiguës sur le bien-être des salariés», résume ce chercheur du CNRS. C'est le cas pour des mesures censées améliorer la fluidité et l'intérêt du travail, comme le travail en équipe autonome, qui peuvent se traduire par un stress accru, en empêchant les temps morts favorables à la récupération.

Philippe Askenazy démontre pourtant que durant la décennie 1990, les plus grandes entreprises américaines sont parvenues à diminuer de façon spectaculaire les accidents de travail. Par quel miracle? On apprend d'abord que les entrepreneurs américains sont contraints d'assurer leurs travailleurs contre les risques d'accident/maladie et que les franchises sont calculées en fonction des scores de dangerosité du travail de l'entreprise. Parallèlement, les organismes chargés de veiller au contrôle des normes de sécurité dans les entreprises publient systématiquement les résultats de leurs enquêtes sur Internet! Cette diffusion d'informations sensibles aurait une forte influence sur les décideurs. C'est en réponse à cette pression que le marché américain aurait adopté de nouvelles règles, fondées notamment sur une meilleure organisation des tâches et de l'ergonomie du travail. Produire plus n'est donc pas un synonyme de souffrance. C'est la désorganisation qui serait pathogène. ■

St.H.



Ecrire sur soi entre femmes
Marie-Madeleine Million-Lajoinie
L'Harmattan, Logiques sociales, 2004, 164p.

L'insaisissable pratique
Travail éducatif auprès de personnes souffrant de handicap
Joseph Coquoz, René Knüsel
Lausanne: Cahiers de l'EESP, 2004, 178 p.

Les désordres du travail, enquête sur le productivisme
Philippe Askenazy
Paris: Ed. du Seuil et la République des idées, 2004, 95 p.

La bibliothèque Filigrane vous propose ses nouveautés

Social

Le Féminisme n'a jamais tué personne

Florence Montreynaud
Montréal: Fides, 2004, 43 p.

Sexe & identité féminine: [pulsions, désirs, tabous: des femmes parlent]

Gérard Boute
Paris: Archipel, 2004, 263 p.

Le Siècle des féminismes

Eliane Gubin et al.
Paris: Les éd. ouvrières, 2004, 463 p.

Environnement

Le Cri des oliviers: une Palestinienne en lutte pour la paix

Sumaya Farhat-Naser
Genève: Labor et Fides, 2004, 280 p.

Parité: le conseil de l'Europe et la participation des femmes à la vie politique

Mariette Sineau; Conseil de l'Europe (éd.)
Strasbourg: Ed. du Conseil de l'Europe, 2004, 97 p.

Un Voile sur la République

Michèle Vianes
Paris: Stock, 2004, 281 p.

F-Information Bibliothèque Filigrane

67, rue de la Servette
c.p. 128
1211 Genève 7
tél. 022 740 31 41
fax 022 740 31 44

Enfants

La Séparation

Pascale Francotte
Bruxelles: Alice, 2004, non paginé

La Situation des enfants dans le monde 2004:

les filles, l'éducation et le développement
UNICEF (éd.); Carol Bellamy (éd.)
New-York: UNICEF, 2004, 147 p.

UNICEF (éd.); Carol Bellamy (éd.)
New-York: UNICEF, 2004, 147 p.

Le Temps des filles

Isabelle Smadja
Paris: Presses universitaires de France, 2004, 139 p.



Famille

Le Deuil de la maternité

Muriel Flis-Treves
Préf. de René Frydman
Paris: Calmann-Lévy, 2004, 165 p.

Femmes seules avec enfants face à la précarité

Association française des centres de consultation conjugale AFCCC (éd.)
Ramonville Saint-Agne: Erès, 2004, 124 p.

Les Hommes en crise?

le masculin en questions
Francis Dupuis-Déri et al.
Paris: La Découverte, 2004, 176 p.

La Jalousie

Pasini Willy
Paris: Odile Jacob, 2004, 268 p.

Nos hommes à nu

Valérie Colin-Simard
Paris: Plon, 2004, 244 p.



Le Prince charmant et le héros

Hommes, femmes: le grand malentendu
Geneviève Djenati
Montréal: Archipel, 2004, 333 p.

Souriez, vous êtes divorcés!

Si j'avais lu mon livre avant de l'avoir écrit, je n'aurais pas divorcé...
Philippe Lemoine
Paris: Robert Laffont, 2004, 231 p.



Romans Biographies

Ascensions

Catherine Destivelle
Paris: Arthaud, 2004, 246 p.

Une Cuillerée de bleu

Chronique d'une ablation
Anne Cuneo
Orbe: Bernard Campiche, 2004, 175 p.

Eau sauvage

Valérie Mrejen
Paris: Allia, 2004, 92 p.

L'Homme de ma vie

Madeleine Chapsal
Paris: Fayard, 2004, 350 p.

Le Pays où l'on ne meurt jamais

Ornella Vorpsi
[Arles]: Actes Sud, 2004, 153 p.

Le Rêve le plus doux

Doris Lessing
[S.l.]: Flammarion, 2004, 484 p.



Les hommes et femmes d'aujourd'hui n'échappent pas aux clichés

Les habitudes ont la vie dure, pourtant de nouveaux modèles émergent pour les hommes et les femmes. Chercheurs en psychologie et en neurosciences l'affirment : il y a plus de ressemblances que de différences entre les sexes.

Traditionnellement, l'homme est le pourvoyeur d'argent, du moins de nourriture. De son côté, parce qu'elle est mère, la femme est vouée à l'entretien du foyer. Images d'Epinal, certes, mais diverses variantes de ces clichés hantent encore nos imaginaires. De nouveaux modèles émergent tout de même, non sans peine.

Qu'est-ce qu'une voix de fausset, un plafond de verre, un métrosexuel? Et pourquoi y a-t-il des layettes bleues ou roses? Un dossier spécial d'une centaine de pages publié cet été 2004 (*Ça m'intéresse*) vous le révèle ou vous le confirme. A l'opéra, un fausset n'utilise que le registre aigu de la voix, registre habituellement réservé aux femmes. Le plafond de verre désigne toutes les difficultés éprouvées par les femmes dans le monde du travail «comme si» une barrière invisible les empêchait de progresser vers le haut de la hiérarchie. Un métrosexuel est un homme qui soigne son apparence... jusqu'au bout de ses ongles manucurés. Du temps où la mortalité infantile frappait plus les garçons que les filles, le bleu ciel aidait à éloigner le diable (et des maladies) des garçons tandis que le rose mettait en valeur la propreté (et la bonne santé) des filles.

En trois cents questions apparemment anodines, ce dossier reprend – de manière très plaisante – toute une série de stéréotypes courants dans notre société ou dans d'autres, il en rappelle les origines et fait brièvement le point sur les connaissances actuelles. Un véritable «remue-méninges»... Un autre dossier, plus proche de la recherche sur le cerveau, complète le premier. Les avancées des neurosciences peuvent en effet faire penser que les hormones sexuelles dictent nos comportements. Selon les interprétations des résultats, les spécialistes penchent pour un déterminisme ou pour une malléabilité. «Si l'existence de différences entre hommes et femmes est incontestable», précise le psychologue français Michel Duyme, «il y a cependant plus de ressemblances que de différences entre les sexes; les divergences entre individus sont plus importantes qu'entre sexes.» (*Science & Vie*, 38)

Plus semblables que différents

Le poids de l'environnement social est donc énorme par rapport à celui des gènes. C'est ce qu'on appelle «plasticité cérébrale» ou «la capacité à réorganiser ses réseaux neuronaux en fonction de l'expérience vécue» (*Science & Vie*, 41).

Tout autre chose: durant une année, Christine Castelain-Meunier a décortiqué la nouvelle presse masculine. Ce qui l'a frappée, c'est l'importance

accordée au corps qui devient objet d'attentions diverses (conseils pour les moments de solitude, sur l'équilibre alimentaire, sur la satisfaction sexuelle, etc.). On y retrouve donc des préoccupations habituellement réservées aux femmes. «Pourtant, le corps devient objet de soins à partir de préoccupations masculines, c'est-à-dire dans un souci de bien-être adapté à soi et non pas par mimétisme.» (*Cultures en mouvement*, 40)

Les hommes chercheraient ainsi une réassurance: ils se soucieraient de la visibilité de leur différence et ils sortiraient du modèle unique d'affirmation au masculin hérité de la société traditionnelle rurale. Ce modèle séparait l'homme, auréolé de son panache et de sa grandeur, de la femme, associée au corporel et à la chair. Désormais, l'homme aussi se représente comme «un être de chair, soucieux de sa plastique, de sa sensibilité, de ses émotions...» (*Cultures en mouvement*, 43). Ainsi, les revues masculines présentent une virilité résolument positive et sans contrainte. Elles prônent en même temps l'authenticité et l'expression sans masque. Ce qui n'empêche pas, de temps en temps, un redéploiement d'une masculinité défensive qui s'accroche à d'anciens pouvoirs traditionnels.

Pour comprendre les «nouveaux» hommes, le sociologue Daniel Welzer-Lang s'est intéressé au milieu carcéral envahi par les hommes et au foyer domestique aujourd'hui investi par quelques hommes. Et le sociologue de préciser: «Nous, les hommes, savons que nous ne sommes pas tous pareils (...) il y a aussi des hiérarchies masculines qui sont très structurantes pour nous.» (*Les Echos*, 108) Ce sont là des hiérarchies de genre (et non de sexe), c'est-à-dire des constructions sociales basées sur une différence qui est «pensée» comme naturelle mais qui l'est si peu...

Des questions plutôt que des réponses

L'apprentissage de la virilité a longtemps consisté à se distinguer des femmes en général et des stéréotypes homosexuels. Daniel Welzer-Lang explique que cela se faisait dans la «maison des hommes» (cour d'école, clubs sportifs, cafés, etc.). Aujourd'hui, il y aurait renégociation entre hommes et femmes, notamment sur les questions de violence conjugale, «sans que l'on puisse dire qui a raison et qui a tort». Mais, en période de transition, «on manque d'outils et de mots pour penser les choses. On manque d'utopie. Qu'est-ce que sera l'égalité? Le non-genre? On a du mal à l'imaginer.» (*Les Echos*, 110) ■

Josianne Bodart Senn

Hommes-Femmes. Nos différences en 300 questions. Ça m'intéresse. Paris, France, été 2004, Hors-Série no 5, 4-106.

Spécial Sexe. Science & Vie, août 2004, 26-69.

Femmes, Hommes: nouvelles donnes. Sciences de l'Homme. Cultures en mouvement, Antibes, France, juillet-août 2004, 17-45.

L'économie, une affaire de sexes. Enjeux. Les Echos, juillet-août 2004, 36-122.

Josianne Bodart Senn signe ici sa dernière chronique. Nous voyons partir avec regret cette collègue hors les murs qui a assuré pendant plus de dix ans une contribution fidèle et de haute qualité. Le début de cette collaboration remonte à *Repères*, la revue qui a précédé *Repère social*.

La Rédaction

Faits et méfaits du cannabis

Offrir aux professionnels et aux politiques des données objectives sur le cannabis, telle est l'ambition d'un nouvel ouvrage publié par l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA). «Cannabis: état des lieux en Suisse» traite notamment des effets du cannabis sur le corps et le psychisme. Il aborde le marché de l'herbe en Suisse, la politique en matière de drogues, et se termine par un panorama de la prévention des abus et du traitement des usagers dans notre pays.

Rens. www.sfa-ispa.ch

Guide social romand (GSR) tout neuf

Après évaluation, le Guide social romand en ligne a subi depuis mai 2004 une transformation en profondeur afin de rendre ses multiples informations plus aisées et plus rapides d'accès. Apparemment, cela paie: les visites sont plus nombreuses, même si le GSR reste encore sous-utilisé par les professionnels. Une campagne publicitaire y remédie cet automne. Alors, à vos écrans!

www.guidesocial.ch

GE Que faire en cas d'évacuation?

L'Hospice général vient de publier une brochure «Où trouver aide et conseil en cas d'évacuation de votre logement?». Destiné à tous les locataires se trouvant dans cette situation, le petit guide sera traduit dans différentes langues parlées à Genève. La version française est déjà disponible au Centre d'information sociale (CIS), Hospice général, 12 Cours de Rive, 1204 Genève. Tél. 022 420 50 50

NE La Soupe du cœur reprend

Comme à chaque mauvaise saison depuis 13 ans, la Soupe du cœur est à nouveau distribuée un samedi sur deux à la rue de l'Hôpital, à Neuchâtel. Elle s'adresse à toutes les personnes en quête d'écoute, de soutien moral ou de partage fraternel. Dates: 4 et 18 décembre, 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars ainsi que le 2 avril.

L'Express, 05/11/2004

VS Invitation à l'entraide

L'Association martignéraine d'invitation à l'entraide joue la carte de la solidarité depuis

20 ans. Quatre pôles se sont développés au fil des ans: livraison de repas à domicile, transports, visites à domicile et accompagnements de fin de vie. Quelque 150 bénévoles permettent à l'association d'exister et de répondre aux besoins croissants de la population. Bénévoles bienvenus.

Tél. 027 722 81 82

Le Nouvelliste, 02/10/2004

1000 femmes pour le Nobel de la paix 2005

Pour donner un visage aux millions de femmes qui s'engagent dans le monde entier pour la paix, l'association «1000 femmes pour le prix Nobel de la paix 2005» a été créée par des politiciennes. Mille femmes originaires de 140 pays (dont deux en Suisse) ont été sélectionnées parmi les 1800 candidatures reçues. Fin janvier 2005, la nomination de ces femmes sera adressée au comité du Prix Nobel à Oslo.

L'Express, 19/10/2004

Des Suisses et des bananes

Ils sont bien, les Suisses! En effet, dans le pays, une banane consommée sur deux est issue du commerce équitable, surtout depuis qu'un grand distributeur a décidé de vendre exclusivement des fruits labellisés. La publicité a fait le reste. Vue de Sirius, cette consommation «équitable» n'est qu'une goutte d'eau dans la mer de pauvreté des pays producteurs. Mais c'est quand même une goutte.

Alternatives économiques, No 18, novembre 2004

Un très grand syndicat est né

En octobre, le syndicat Unia est né du regroupement de l'ancien Unia, de la FCTA, du SIB et de la FTMH. Il réunit ainsi plus de 200 000 travailleurs de l'industrie, du bâtiment, des arts et métiers et du tertiaire privé et devient ainsi le plus grand syndicat de Suisse. Ses dirigeants affirment déjà leur volonté de négocier activement sur les conventions collectives.

Le Temps, 12/10/2004

BE Witzwil innove.

«Extenso» est un nouveau projet de gestion et d'occupation mis en place au pénitencier de Witzwil. Travailler dans la nature pour la nature (et non plus seulement produire) doit aider les détenus à acquérir les compétences sociales nécessaires à leur réinsertion. Cette innovation doit se mettre en place d'ici à fin 2006.

L'Express, 26/10/2004

GE Logement social durable

Le nombre des logements subventionnés baisse dramatiquement à Genève, tandis que

L'aide sociale individuelle au cœur d'une réforme

Le projet de loi genevois sur l'aide sociale individuelle (LASI) est en consultation jusqu'à fin janvier 2005. Il s'inscrit dans un processus global de réforme de l'action sociale. Quatre points forts ont été évoqués lors d'une conférence de presse: le contrat d'aide sociale individuelle (impliquant un délai et des évaluations); le rôle réaffirmé du travailleur social, partenaire de la recherche d'autonomie; le renforcement de la collaboration institutionnelle ainsi que la gouvernance de l'Hospice général (HG), institution genevoise d'action sociale. Cette dernière dispose - dans le projet de loi - d'une autonomie de gestion renforcée par un mandat de prestations avec l'Etat. L'Hospice est chargé d'appliquer la politique d'aide sociale définie par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. L'entrée en vigueur de la LASI est prévue en 2006.

F.DS

les besoins croissent vertigineusement. La faute au système de subventionnement public, limité à 25 ans, qui remet ensuite les logements dans le marché libre. Le Conseil d'Etat propose donc d'abandonner le régime HLM et de constituer un parc de logements subventionnés, dont la durée de contrôle étatique serait de 50 ans.

Le Courrier, 02/11/2004

BE NE JU Arc jurassien

Quatre écoles en une

Trois cantons et quatre domaines de spécialisation se sont groupés pour former une seule Haute école dans l'arc jurassien. La HE-Arc comprend l'ingénierie, l'économie, les arts appliqués et la santé, elle se trouve ainsi à la jonction entre la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et les HES santé social.

Express, 23/10/2004

ENFANCE/JEUNESSE

Succès des «grands frères»

Les chemins de fer fédéraux ont lancé un nouveau projet pilote de prévention du vandalisme et de la violence dans les trains, basé sur la formule des «grands frères» en Suisse romande. Formés au Centre pour la résolution des conflits de Zoug, cinq jeunes de 17-18 ans circulent à bord des bus et trains de la région de Wohlen (AG).

Le Nouvelliste, 19/10/2004

Jeune et endetté

Un quart des Suisses âgés de 16 à 25 ans ont dépensé plus d'argent qu'ils n'en possédaient durant l'année 2003, indique un sondage de l'institut bâlois Plusminus. Pour montrer la voie, le CSP genevois a monté une pièce interactive jouée dans les collèges. Il lance aussi un «flyer» doté de huit règles d'or. La première: élaborez un budget!

Rens. www.csp.ch et

www.dettes.ch

Tribune de Genève, 04/10/2004

Diriger l'accueil pour enfants

La revue *Petite Enfance*, éditée par Pro Juventute, a consacré son numéro de septembre au métier de directeur ou directrice des lieux d'accueil pour l'enfance. Une profession semée d'embûches et de gratifications, tendue entre les exigences déontologiques, éducatives et administratives. Le numéro de décembre aborde les questions liées à la sexualité et à l'intimité de l'enfant en milieu collectif.

Petite Enfance, p.a. Pro Juventute, rue Caroline 1, 1003 Lausanne. Tél. 021 323 50 91, fax 021 323 51 94, dep.romand@projuventute.ch

GE Un café contre le suicide

Parler de ses préoccupations autour d'un café plutôt que devant une blouse blanche, c'est l'idée proposée aux jeunes - et moins jeunes - par Stop Suicide, avec son «Communicafé». Un mercredi sur deux, un tea-room de la rue Voltaire à Genève se transforme en lieu de rencontre et de parole. Un spécialiste de la communication encadre l'événement. Prochaine rencontre, le 15 décembre dès 19 heures, «Chez Quartier», 24 rue Voltaire.

Rens. 022 320 55 67

Le Courrier, 05/10/2004

GE Enfants de parents dépendants

L'Hospice général vient de publier un guide destiné aux professionnels non spécialistes en dépendance, pour les aider à réagir adéquatement face à un enfant dont l'un des parents est dépendant. La brochure gratuite est largement distribuée aux professionnels concernés (enseignants, médecins, policiers, travailleurs sociaux, etc).

Commandes supplémentaires: Centre d'information sociale (CIS), Hospice général, 12 cours de Rive, 1204 Genève.

Tél. 022 420 50 50

VD Incivilités, bus et théâtre

Quoi de mieux que le jeu pour désamorcer la violence? C'est ce qu'ont dû penser les Transports publics lausannois (TL) en

organisant durant les vacances d'octobre la mise en scène d'incivilités dans leurs bus. Des comédiens de l'École de théâtre Diggelmann ont joué les provocateurs en présence de contrôleurs chargés de rassurer le public. Ce test donnera peut-être lieu à de nouvelles actions de ce genre, indiquent, sans rire, les TL. *La Liberté*, 12/10/2004

VD Coupes budgétaires à l'école

L'Assemblée des parents d'élèves (5400 membres) demande au Conseil d'Etat vaudois de publier une synthèse des effets des coupes (8,5 millions) dans le budget de l'école obligatoire. Ces économies touchent les effectifs des classes, l'encadrement des élèves et même l'offre de cours d'appui pour enfants en difficulté. Pour l'heure le document n'a pas été publié.

24 Heures, 02/11/2004

FAMILLE 30 ans de consultations conjugales

La Fédération romande et tessinoise des services de consultation conjugale vient de fêter ses 30 ans. Plus de 3000 personnes viennent chaque année consulter des conseillers conjugaux pour tenter de résoudre leurs problèmes de couple. La Fédération groupe 17 services présents dans huit cantons.

frtscc@bluewin.ch

GE Boire ou enceinte, il faut choisir

Les milieux de la santé et de la prévention publient une plaquette de sensibilisation sur les dangers de l'alcool pour les femmes enceintes. En plus de quelques explications concernant les effets de l'alcool sur le fœtus et la physiologie féminine, elle donne toute une liste d'adresses...

Le Courrier, 30/10/2004

VIEILLESSE

FR Internet pour les aînés

Le Mouvement des aînés fribourgeois poursuit son programme d'initiation à l'informatique pour les personnes âgées. Les cours se déroulent sur 5 demi-journées au Centre d'intégration socioprofessionnelle et coûtent 300 francs. Chaque leçon regroupe un formateur et deux élèves.

Rens.: tél. 026 426 01 11

GE Initiative en faveur des aînés en EMS

«Il ne suffit pas qu'une personne âgée soit lavée et nourrie pour qu'elle ait une vie digne». L'Association genevoise d'animateurs socioculturels auprès des personnes âgées

participe au lancement d'une initiative cantonale qui vise une amélioration des soins apportés aux aînés dans les EMS. Les initiants ont quatre mois pour récolter 10 000 signatures.

La Tribune de Genève 2/10/2004

GE Vacances en vue

Le secrétariat des Maisons de vacances pour aînés de l'Hospice général, qui gère la Nouvelle Roseraie à St-Légier et le Chalet Florimont à Gryon, vient de publier les dates des séjours et les tarifs pour 2005. Une bonne occasion d'encourager des personnes âgées à passer quelques jours de vacances dans ces maisons confortables et adaptées à leurs besoins.

Tél. 022 420 42 90, fax 022 420 42 89,

www.hg-ge.ch

GE Formation continue en gérontologie

Le certificat de formation continue en gérontologie-CEFEG entame sa 7e volée. Destiné aux professionnels concernés par le vieillissement de la population, il offrira ses huit sessions de décembre 2004 à avril 2006. Rens. Séverine Choulet, Centre interfacultaire de gérontologie, 59 route de Mon-Idée, 1226 Thônex. Tél. 022 305 65 00

GE La feuille de l'APAF

L'Association pour la défense des personnes âgées en EMS et de leurs familles (APAF) a édité un premier bulletin d'information: Apaf info. Cette modeste feuille est riche de l'engagement militant de l'organisation qui bénéficie désormais de l'activité d'un secrétaire général. Son centre d'information et d'orientation, ouvert il y a un an, reçoit le mardi et le jeudi de 14 à 17h. 12 rue des Gares. Tél. 022 310 82 82

VD EMS dans l'embarras

Les patrons des établissements médico-sociaux (EMS) vaudois sont dans le marasme. Le canton ne leur demande pas seulement d'économiser 30 millions en 2005 (l'équivalent de 500 postes de travail), il leur impose de ponctionner 2% de «contribution de crise» sur les salaires de leurs employés. Certains patrons envisagent déjà de baisser le taux d'activité de leurs employés. Mais qui s'occupera des pensionnaires?

24 Heures, 02/11/2004

SANTE

Partenaires de cœur

Depuis le mois de mars 2004, une nouvelle agence pour personnes séropositives a été créée à Neuchâtel. C'est une réponse à la discrimination et à la dévalorisation des êtres humains vivant avec le sida.

Tél./fax 032 724 31 35

www.unions-partenaires.ch

Reperesocial.ch



Depuis le mois de mars 2004, *Repère social* a sa propre adresse, hébergée dans le site de l'Hospice général. Tapez www.reperesocial.ch et vous y trouverez une foule d'informations utiles et pratiques. L'agenda des manifestations du social est mis à jour hebdomadairement, un choix d'actualités peuvent être consultées online. Les dossiers sont archivés deux mois après leur parution ainsi que les bibliographies. Désormais, sous archives, vous pouvez découvrir l'index thématique de tous les articles parus depuis octobre 1998. Si un ancien numéro vous intéresse, vous pourrez également le commander.

GE Nouvel acteur dans la prévention

L'association «Première ligne», issue du Groupe sida Genève (GSG), s'occupera désormais de la gestion du local d'injection Quai 9 et des deux bus de prévention BIPS et Boulevards. Dotée d'une subvention de 2,5 millions de francs, la nouvelle structure intègre les collaborateurs du GSG spécialisés dans le domaine de réduction des risques associés aux drogues. «Première ligne» prévoit notamment de mettre en place des actions relatives aux consommations dites récréatives. *Le Courrier* 22/09/2004

GE Enseignement de la santé

Le Centre d'enseignement des professions de la santé et de l'enfance s'appelle désormais le Centre de formation professionnelle santé-social. CEFOPS-Genève. Il est toujours domicilié 6 ch. Thury, 1206 Genève. Tél. 022 388 34 00.

JU CFC de laborantin médical obsolète

La formation de laborantin sanctionnée par un CFC cantonal ne permettra plus aux apprentis jurassiens de travailler dans le milieu médical. Pour être reconnue, leur formation devra être complétée par un cours de la Croix-Rouge, ce qui rallongera et renchérra la formation. *L'Express*, 9/10/2004

VD Internet au service des malades

Les enfants en hospitalisation longue durée au CHUV pourront converser avec leurs parents par visioconférence et bénéficier d'Internet. Grâce à la fondation Defitech et à des sponsors, deux ordinateurs montés sur des chariots adaptables aux lits d'hôpital sont à leur disposition depuis mi-octobre. *L'Express*, 12/10/2004

HANDICAP

Enfants malentendants-malvoyants

L'Union centrale pour le bien des aveugles (UCBA) publie une brochure en trois langues qui rend attentif aux besoins spécifiques des

enfants atteints d'un double handicap sensoriel (vue et ouïe). Elle sera utile à toute personne en contact avec ces jeunes: parents, professionnels de l'éducation précoce, de l'enseignement, de la formation professionnelle, ainsi qu'aux médecins. Contact: UCBA, consultation romande pour sourds-aveugles, 5 bis ch. des Trois-Rois, 1005 Lausanne. Tél. 021 345 00 50

Journal UCBA: un nouveau look

La revue spécialisée du handicap visuel, *Information UCBA*, rafraîchit sa forme et son contenu: toujours écrite en gros caractères, elle apporte plus d'illustrations, de témoignages et d'informations. La vie de l'institution faitière est aussi reflétée. Union centrale pour le bien des aveugles UCBA, 5 bis ch. des Trois-Rois, 1005 Lausanne. Tél. 021 345 00 50

TI Miss Handi-culture 2004

L'association Handi-culture qui avait élu l'an dernier à Genève sa première Miss, a réitéré le défi, au Tessin cette fois. Ce concours, préparé dans toutes les règles du mannequinat, et avec l'aide de sponsors, élit une reine de beauté parmi des femmes avec handicap physique. Une occasion d'oser affronter le regard des valides.

FR Appartements pour tous!

A Bulle, un propriétaire a décidé spontanément d'inclure dans un immeuble qu'il fait construire trois appartements destinés à des personnes avec handicap. La maison dispose aussi d'un grand ascenseur, d'une buanderie adaptée, etc. «Je n'aime pas les ghettos et il ne faut pas marginaliser ces personnes», explique simplement cet homme, qui estime à 4 ou 5% le coût supplémentaire de cette démarche solidaire. *La Liberté* 02/11/2004

VD Diplômes pour éducateurs sourds

Après 3 années de formation en cours d'emploi à l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP), cinq travailleurs sociaux sourds ont obtenu leur

diplôme d'éducateur spécialisé. «L'éducateur sourd permet à l'enfant sourd de construire son identité et d'accéder à la culture sourde, voilà pourquoi je voulais faire ces études», explique Catherine Benseghir, dans le *Journal des sourds*.

VS Pour une école sans exclusion

L'école pour tous n'est pas encore une réalité et l'intégration scolaire reste encore un véritable parcours du combattant. En Suisse, plus de 20 000 élèves fréquentent une école spéciale, ce qui équivaut au double de la moyenne européenne. Un chiffre qui ne cesse d'augmenter. Pro Infirmis propose toute une palette de prestations gratuites pour les parents ayant un enfant handicapé. Les dons lui permettent d'assurer cela. Informations 01 388 26 26 www.proinfirmis.ch *Le Nouvelliste*, 01/10/2004

TRAVAIL

Croissance sans emploi

La reprise économique s'amorce en Suisse, mais le taux de chômage ne baisse pas, avec près de 150 000 chômeurs inscrits fin septembre, soit un taux de 3,7%. D'après l'enquête suisse sur la population active (ESPA), qui s'intéresse aussi aux travailleurs en

sous emploi, l'économie suisse devrait créer 250 000 postes de travail pour atteindre le plein emploi. Le chômage incompressible se situe désormais à 3%, estime le Crédit suisse. *Le Temps*, 09/10/2004

Formation postgrade sur le racisme

La Fondation éducation et développement a lancé en novembre une formation atypique pour les travailleurs sociaux et les enseignants: huit jours pour décortiquer le racisme. Ce cours abordera les notions de citoyenneté à travers des ateliers et des témoignages. Rens. 021 612 00 81 *Le Nouvelliste*, 15/10/2004

Fonctionnaires fragilisés

En 2003, 40% des nouveaux rentiers AI ont bénéficié de cette assurance pour des raisons de souffrance psychique, indique une statistique publiée par l'OFAS. Par ailleurs, un homme sur cinq tombe à l'AI avant 65 ans. Une autre étude, menée auprès de 1500 rentiers, montre que les employés du secteur public sont de plus en plus exposés à la dépression. La pression permanente sur le personnel, liée aux restructurations, serait à l'origine de nombreux cas de «burn out». *ATS/Le Courrier* 19/10/2004

GE Brochure contre le «burn out»

Responsabiliser les employeurs sur la sécurité et la santé au travail et les guider pour réagir adéquatement, c'est le but que se fixe l'Office cantonal de l'inspection et des relations au travail (OCIRT) en publiant «MSST mode d'emploi». Ce document sera envoyé à toutes les entreprises de plus de cinq employés du canton. Il concerne particulièrement les PME du tertiaire, catégorisées à tort comme sans dangers particuliers, mais où les cas de dépression sont en augmentation, selon l'OCIRT.

www.ge.ch/ocirt

Le Courrier 6/10/2004

NE Le pouvoir d'achat s'effiloche

Un Chaux-de-Fonnier a établi une simulation informatique qui démontre qu'un salaire relativement élevé n'empêche pas de frôler le minimum vital. Une fois payées les principales charges, un salaire brut de 60 000 francs par an se réduit au pouvoir d'achat procuré par l'aide sociale!

L'Express, 6/11/2004

ETRANGERS

Migrations: chercheurs désabusés

Quelques 150 chercheurs en sciences humaines ont signé un appel destiné aux politiques, qui accuse les décideurs de négliger leur travail. Ainsi en va-t-il pour le projet du Programme national de recherche «Migrations et relations interculturelles», estiment-ils. Au sujet de la révision de la loi sur l'asile, les signataires déclarent les politiques «responsables d'une rupture des conditions qui favorisent le lien social». *Le Temps* 22/10/2004

VS Revitaliser la réinsertion

En Suisse, environ 10% de la population dépend du chômage, de l'aide sociale ou de l'AI. Or les systèmes de réinsertion, qui exigent un encadrement soutenu, sont menacés par les économies budgétaires. Réunis à Sion pour un colloque organisé par la Haute école valaisanne (HEVs2), des spécialistes des assurances et du social ont évoqué certaines pistes pour réagir. Ils conseillent de favoriser les thérapies de réinsertion, plutôt que la médicalisation et de préférer l'accompagnement des personnes à la gestion de dossiers.

La Liberté 10/11/2004

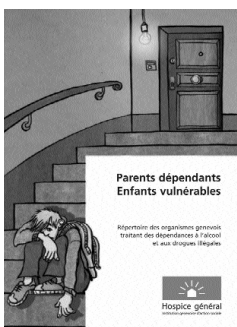
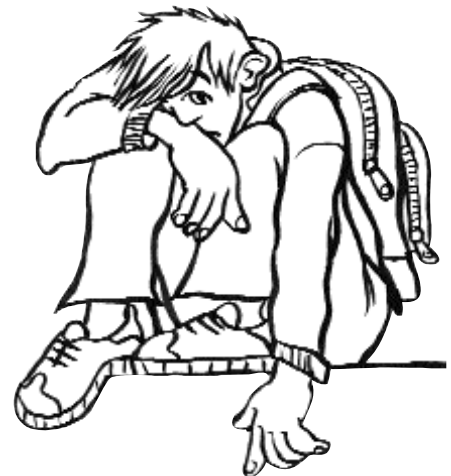
La Rédaction

Parents dépendants enfants vulnérables

Vous côtoyez, dans le cadre de vos activités, des enfants dont un parent a des problèmes de dépendance ?

Cette problématique vous préoccupe ?

Vous trouverez dans cette brochure des informations pour vous orienter.



A5, 16 pages, gratuite.
Commandes :
Centre d'information sociale,
Hospice général, Genève.cis@ge-ariane.ch
tél. 022 420 50 50
www.hg-ge.ch

Agenda

Repère social No 63 – décembre 2004/janvier 2005

RENCONTRES EN SUISSE

Social

Les midis du social

- Pour ou contre une AI psychique? 7 décembre (12h15-13h30)
- Violence domestique en Suisse: une affaire privée? – 18 janvier (12h15-13h30) – **Fribourg** (Kinderstube, 4 rue de l'Hôpital)

Rens. Dpt travail social et politiques sociales, Chaire francophone, Uni de Fribourg.
Tél. 026 300 77 80

- **Les enjeux des 20 prochaines années pour les caisses de retraite** colloque international 5 janvier (matin) – **Genève** - (BIT-OIT)
- **Vers une espérance de vie de plus de 100 ans?** colloque public 5 janvier (ap.-midi) – **Genève** (maison des associations)

Rens. CIA, caisse de prévoyance, 38 Bd St-Georges, 1205 Genève. Tél. 022 809 16 16

Regards croisés sur la compétence

journée d'étude

1er février – **Genève**
Rens. CEFOC, 30 rue des Voisins, c.p. 265, 1211 Genève 4. Tél. 022 320 39 75

La magie de l'Humanitaire

gala de la Croix-Rouge genevoise en faveur de jeunes en situation précaire
24 février – **Genève** (hôtel Crowne Plaza)
Rens. Croix-Rouge genevoise.
Tél. 022 304 04 04

PNR 45. Les problèmes de l'Etat social

forum public de clôture
11 mars – **Berne**
Rens. Dr Christian Mottas, secrét. du PNR 45, Fonds national suisse, Wildhainweg 20, 3001 Berne.
www.etatsocial.ch/f/agenda

L'action sociale. Un champ pour la recherche-action

conférence
7 avril (20h) – **Genève**
Rens. CEFOC, Centre d'études et de formation continue de l'IES.
Tél. 022 320 39 75

Education et pédagogie spécialisées pour tous?

congrès suisse 2005
26-28 septembre – **Berne**
Rens. Education spécialisée, 25 ch. de Boston, 1004 Lausanne. Tél. 021 653 68 77.
www.csps-szh.ch/cong

Société

La solidarité à l'ère de la globalisation

conférences publiques de la Chaire francophone de travail social

- Une solidarité planétaire? 23 décembre (17h15)
- Du capital social au monde commun 13 janvier (17h15)
- L'Etat social et le défi de la mondialisation – 3 février (17h15) – **Fribourg** (Uni Miséricorde, salle 3117)

Rens. Dpt Travail social et politiques sociales. Tél. 026 300 77 80

La question psychiatrique du transsexualisme est-elle définitivement réglée?

conférence CEPUSPP
13 janvier (14h15-15h45) – **Cery-Prilly** (Bât. Admissions)
Rens. S. Lippuner, secrét. prof. P. Guex, Dpt psychiatrie/CHUV, Lausanne.
Tél. 021 314 28 41

La solitude, un fléau de notre société?

forum de Caritas
14 janvier – **Berne** (Kultur-Casino)
Inscr. Caritas Suisse, secteur communication, Löwenstr. 3, 6002 Lucerne.
Tél. 041 419 22 22

Public-privé: vers un nouveau partage du contrôle de la criminalité?

congrès annuel du Groupe suisse de travail de criminologie (F/D)
9-11 mars – **Interlaken**
Inscr. Groupe suisse de travail de criminologie, Sandro Cimichella, Glanzenbergstr. 28, 8953 Dietikon

Journée LAVI

14 avril – **Fribourg**
Rens. Aide aux victimes d'infractions, Daniel Känel, 17 rte des Cliniques, 1700 Fribourg.
Tél. 026 305 29 92

Enfance/Jeunesse

CommuniCafé

espace de parole informel, pour mettre des mots sur les maux
1er et 15 déc. (19-21h). – **Genève** (Chez Cartier, 24 rue Voltaire)
Rens. Assoc. stop suicide, Maison des associations, 15 rue des Savoises, 1205 Genève. Tél. 022 320 55 67

Conférences de l'Ecole des parents

- La sexualité en question (20h15) - 18 janvier - Genève (auditoire Hôpital des enfants)
Rens. Ecole des parents. Tél. 022 733 12 00

Soirées à thème de la MQEV: l'identité

- Identité sexuelle: nos représentations, nos doutes, nos désirs. 18 janvier (20h) - **Genève** (MQEV)
Rens. Maison de quartier des Eaux-Vives, MQEV, 3 ch. de la Clairière, 1211 Genève 6.
Tél. 022 736 72 71

Conférence annuelle de la FOCPE Le jeu

1-2 mars – **Genève**
Rens. Formation continue Petite enfance, FOCPE, p.a. CEFOC, c.p. 265, 1211 Genève 4.
Tél. 022 320 39 75

Jeunes et consommations à risque: (re)penser la prévention

23-24 mars – **Fribourg**
Rens. Service de la formation continue, Uni de Fribourg. Tél. 026 300 73 47

Femme / Famille

Job-sharing

présentation-discussion / 7 déc. (20h)
Fribourg (espace femmes)
Rens. espace femmes, 2 rue Hans-Fries, 1700 Fribourg. Tél. 026 424 59 24

Café de Parents

- Hommes, femmes, la richesse de nos différences – 14 décembre (20h)
 - Cannabis, alcool, et autres drogues à l'adolescence – 11 janvier (20h)
- Genève** (Café Plaine Lune, 14 bis av. du Mail)
Rens. Ecole des Parents. Tél. 022 733 12 00
www.ep-ge.ch

La politique familiale, dans quel but?

forum Questions familiales 2005
14 juin – **Berne**
Rens. Comm. féd. de coordination pour les questions familiales. Tél. 031 424 06 56 / EKFF@bsv.admin.ch

Pour mieux agender...

Faites-nous part, à temps, des colloques, séminaires, etc. que vous organisez sur un sujet social.

Dernier délai de réception des infos pour le :

No 64 – février 2005: 6 janvier

No 65 – mars 2005: 10 février

Hospice général, Service de l'information sociale – c.p. 3360, 1211 Genève 3.

Contact : Hélène Assimacopoulos,
Tél. 022 420 53 07. Fax 022 420 52 99.

E-mail : has-riv@ge-ariane.ch

N.B. Les informations relatives à des cycles de formation/perfectionnement assurés régulièrement et à titre lucratif ne seront pas relevées dans cet agenda, mais peuvent faire l'objet d'annonces payantes dans la revue. Le contenu de cet agenda n'engage pas la rédaction.

Santé

Conférences pour les 100 ans du Bon Secours

- Cessez d'être gentil, soyez vrai ! 7 déc.(20h)
 - Patients : vos droits évoluent ! 20 janvier (20h) – **Genève** (Fac. de médecine, 1 rue Michel-Servet)
- Rens. Haute école de santé, 47 av. de Champel, 1206 Genève. Tél. 022 346 54 11

Psy-trialogue

- Le sens des psychoses – 8 décembre
- Solitude, isolement, 12 janvier
- Emotions : amies ou ennemies ? 9 fév. (18h30-20h30) – **Genève** (Arcade 84, 3 rue Schaub)

Rens. Pro Mente Sana, 40 rue des Vollandes, 1207 Genève. Tél. 022 718 78 40

Ethiopathogénie de la dépression...

conférence + buffet dînatoire
9 décembre (17h30) - **Nyon** (la Métairie)
Inscr. Clinique la Métairie, av. de Bois-Bougy, 1260 Nyon. Tél. 022 363 20 20

L'apéro avec les proches

résidents de la Maison de l'Ancre

- Abstinence...13 janvier (18h-19h30)
- Alcoolisme «mondain» ou «prolétaire» - 17 février (18h-19h30)

Genève (maison de l'Ancre)

Rens. Claudia Carnino, Maison de l'Ancre, 34 rue de Lausanne, c.p. 2062, 1211 Genève 2. Tél. 022 420 58 00

Haute école de Santé – Genève

journée portes ouvertes pour les filières :
technicien/ne en radiologie, sage-femme,
diététicien/ne, infirmier/e, physiothérapeute
19 janvier (14h-18h) – **Genève** (HEDS)
Rens. Hte école de santé, Le Bon Secours,
47 av. de Champel, 1206 Genève.
Tél. 022 346 54 11

Apartheids médicaux : nouveaux défis pour la santé communautaire

Médecine communautaire et société
1, 8, 22 février – **Lausanne** (Poliméd. Univ.)

Inscr. Serv. de formation continue de l'Uni de Lausanne, Bât. Central, 1015 Lausanne. Tél. 021 692 22 90

Lieux de décès

colloque international
17-19 mars – **Sion** (IUKB)
Rens. Emmanuel Kabengele, Institut univ. Kurt Bösch. E-mail : emmanuel.kabengele@iukb.ch

Handicap

3e festival ARTHEMO

art et handicap mental
9-11 septembre – **Morges**
Rens. ASA Handicap mental, 27 av. des Mayennets, 1950 Sion. Tél. 027 322 67 55

Travail

Colloques IUMSP/IST

- Maladies liées au travail : statistique et coûts... – 2 décembre
 - Musculoskeletal diseases... – 3 février (16h30-18h) – **Lausanne** (IUMSP, 17 rue du Bugnon)
- Rens. Anita Martin, Institut univ. romand de Santé au travail, IST, 19 rue du Bugnon, 1005 Lausanne. Tél. 021 314 73 26

Accords bilatéraux, an II : évolutions marquantes

3e forum transfrontalier
23 décembre – **Meyrin** (GE)
Rens. Office cant. de la statistique, Genève. Tél. 022 327 85 16

La santé au travail : souffrir au travail

forum actualité HG/CEFOC
17 février (14h-16h30) – **Genève** (Maison des associations)
Rens. CEFOC, tél.022 320 39 75/ HG Serv. Information sociale Tél. 022 420 53 00/08

Etrangers

Ethnopsychiatrie... autrement vu, autrement dit

- La métamorphose humaine : la transsexualité - 28 janvier (20h30) – **Genève** (audit. Louis-Jeantet)

Rens. Assoc. genevoise pour l'Éthnopsychiatrie, Dr. F James. Tél. 022 311 34 11

Assises de l'intégration

30 avril – **Onex** (GE)
Rens. René Longet, Mairie d'Onex. Tél. 022 879 59 59

RENCONTRES

À L'ÉTRANGER

Société

Addictions. Formation à l'éthique

XXIIe journées AMSP
30 sept.- 1er oct.
Sochaux/Montbéliard (F)
Rens. Assoc. médico-sociale protestante francophone, Paris. Tél. +33 144 74 94 74 .
Ou Entraide protestante, 47 rue de Clichy, F-75009 Paris.

Enfance / Jeunesse

La douleur invisible/indicible en héritage

jours d'étude
18-19 janvier – **Liège**
Inscr. Parole d'enfants, 7c Bd d'Avroy, B-4000 Liège. Tél. +32 4 223 10 99
info@parole.be

Les Journées d'Accords

9-10 juin – **Avignon** (Palais des Papes)
Inscr. Parole d'enfants. Tél. +32 4 223 10 19

Jeunes. Du risque d'exister à la reconnaissance

6e congrès européen Sciences de l'homme et sociétés
15-18 juin – **Strasbourg** (Palais de la musique et des congrès)
Inscr. Sciences de l'homme & sociétés, BP. 155 F-06603 Antibes Cedex. Tél. +33 492 90 44 10

Vieillesse

XVIIIe congrès mondial de gérontologie

26-30 juin – **Rio de Janeiro** (Brésil)
Rens. Sté française de gériatrie et gérontologie. Centre de gérontologie clinique. Fac. de méd. Pitié-Salpêtrière, 91 Bd de l'Hôpital, F-75013 Paris. Tél. +33 140 77 96 87

XVIIIe congrès international de l'EURAG

30 sept.-2 oct. – **Ljubljana** (Slovénie)
Rens. EURAG; Féd. européenne des personnes âgées. Wielandgasse 9, A-8010 Graz. Tél.+43 316 814 608

Santé

Appel à communications :

Alcool et cancer

rencontre de la Sté française d'alcoologie
17-18 mars – **Paris**
Contact : Pr Martine Daoust, secrét. grale de la SFA, c/o Princeps Editions, 64 av. du Général de Gaulle, F-92130 Issy-les-Moulineaux. Tél. +33 146 38 24 14

Les soins palliatifs en arc alpin : complémentarités domcile-hôpital

2e colloque de soins palliatifs
18 mars – **Grenoble** (WTC)
Inscr. COMM Santé, 2e colloque alpin de soins palliatifs, BP. 33
F-33360 Latresne-Bordeaux.

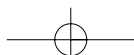
Handicap

Jeux olympiques d'été pour les sourds

5-16 janvier – **Melbourne**
Rens. Féd. sportive des sourds de Suisse, Hof 795, 91 04 Waldstatt
www.sgsv-fsss.ch

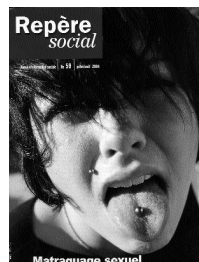
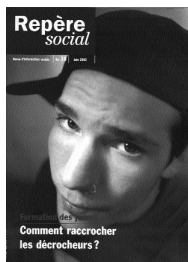
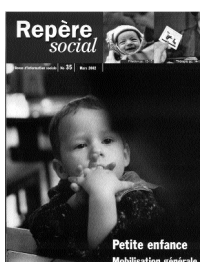
Handicap mental PLUS maladie mentale : comment faire pour bien faire ?

colloques œcuméniques francophones de pastorale spécialisée
7-11 mars – **Clervaux** (Luxembourg)
Inscr. Anne-Lise Nerfin, 4 bis ch. des Hirondelles, 1226 Thônex. Tél. 022 349 61 23



Complétez votre collection de Repère social

- Numéro 24 – février 2001
Handicap mental, l'intégration s'essouffle
- Numéro 25 – mars 2001
Entreprises : le service social s'adapte à l'économie
- Numéro 26 – avril 2001
Migrantes : la médiation noeud de l'insertion
- Numéro 27 – mai 2001
Mineurs délinquants plus jeunes et plus violents
- Numéro 28 - juin 2001
Travail social : le hors murs en plein essor
- Numéro 29 – juillet/août 2001
L'émergence des retraites actives
- Numéro 30 – septembre 2001
Urgence sociale, mythe ou réalité
- Numéro 31 – octobre 2001
Parentalité défaillant
- Numéro 32 – novembre 2001
Rôle de l'humour dans le travail social
- Numéro 33 – déc./janvier 2002
Solidarité
La dynamique des projets locaux
- Numéro 34 – février 2002
L'animation socioculturelle trouve ses marques
- Numéro 35 - mars 2002
Petite enfance
Mobilisation générale
- Numéro 36 - avril 2002
Entreprises sociales
victimes de la reprise?
- Numéro 37 - mai 2002
Actualités sociales
- Numéro 38 – juin 2002
Formation des jeunes : Comment racrocher les décrocheurs
- Numéro 39 – juillet/août 2002
Social : le poids des images, le choc des photos
- Numéro 40 – septembre 2002
Suisse romande : le pari de l'insertion sociale
- Numéro 41 – octobre 2002
Crise du logement: le social souffre
- Numéro 42 – novembre 2002
Vieillesse: comment aimer la vie jusqu'au bout
- Numéro 43 – déc./janvier 2003
Récits de vie: Un outil de savoir et d'accompagnement
- Numéro 44 – février 2003
Troubles psychiques et société
- Numéro 45 – mars 2003
Parcours de migrants
- Numéro 46 – avril 2003
Handicap : les enjeux de l'égalité
- Numéro 47 – mai 2003
Cannabis : dépénaliser est-ce bien raisonnable ?
- Numéro 48 – juin 2003
Assistants sociaux : les héros sont fatigués
- Numéro 49 – juillet/août 2003
Le social vous mène en bateau
- Numéro 50 – septembre 2003
Maîtres socioprofessionnels
La double casquette
- Numéro 51 – octobre 2003
Prison : le rôle ambigu des assistants sociaux
- Numéro 52 – novembre 2003
Racisme au travail
La fin du déni
- Numéro 53 – déc./janvier 2004
Adoption : les enfants d'abord
- Numéro 54 – février 2004
Travail social
Comment désamorcer la violence
- Numéro 55 – mars 2004
Protection de l'enfant
Des mesures brutales mais utiles
- Numéro 56 – avril 2004
Mutations
Systèmes qualité et contrats de prestations
- Numéro 57 – mai 2004
Travail en réseau
Les limites du secret professionnel
- Numéro 58 – juin 2004
Sans papiers... mais pas sans droits
- Numéro 59 – juillet/août 2004
Matraquage sexuel
Des mineurs fragilisés
- Numéro 60 – septembre 2004
Culture et social
Créer donne envie de vivre
- Numéro 61 – octobre 2004
L'aide sociale sous condition
- Numéro 62 – novembre 2004
HES – santé-social
Défis et contraintes



Je commande/nous commandons les anciens numéros cochés à Fr. 4.- pièce .

Nom _____ Prénom _____

Institution _____

Adresse _____ Npa/Ville _____

Tél./Fax _____ E-mail _____

Date _____ Signature _____

Repère social, Service de l'information sociale, Hospice général, 12, Cours de Rive, case postale 3360, 1211 Genève 3. Tél. 022 420 53 00. Fax 022 420 52 99. E-mail : aboRS@ge-ariane.ch



**1ère AGENCE DE PLACEMENT DU PERSONNEL
DU SOCIAL TOUS SECTEURS CONFONDUS,**
la petite enfance et l'enseignement, vous propose
ses compétences pour un recrutement approprié
en fonction de vos exigences.

Nous assurons la qualité du personnel
et son orientation à la fin d'un contrat.

Nous bénéficions d'un choix de personnel spécialisé
dans différentes disciplines.

Serado

**VOTRE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ
POUR GÉRER VOTRE QUOTIDIEN**
sous le regard confirmé de professionnels du social
et de l'éducation.

40 rue Montchoisy 1207 Genève
Tél. : 022 718 77 70 – Fax : 022 718 77 75
E-mail : social@serado.ch – Site : www.serado.ch



Travail Groupal Analytique Programme de formation 2005

Le programme d'introduction au Travail Groupal
Analytique consiste en quatre sessions de 3 jours
chacune: du **3 au 6 mars**, du **9 au 12 juin**, du **1
au 4 septembre** et du **17 au 20 novembre** 2005.

Chaque session de 28 heures inclut la participation à
plusieurs petits groupes (sensibilisation, supervision,
réflexion théorique), ainsi qu'à un grand groupe jour-
nalier réunissant l'ensemble des participants et des
intervenants.

Comité didactique: Anelise Fredenrich-Mühlebach
(responsable), Rémy Barbe, Sylvie Tissot, Nora
Schneider El Gueddari.

Date limite d'inscription: 20 janvier 2005

Renseignements : anne-lise.fredenrich@hcuge.ch
Inscriptions : Centre de formation HUG -
ch. du Petit-Bel-Air 2 – CH 1225 Chêne-Bourg



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE NEUCHÂTEL

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

Chef(fe) de service

pour le Service des établissements spécialisés.

Le Service des établissements spécialisés assure et supervise l'offre cantonale en matière d'établissements spécialisés pour enfants, adolescents, adultes handicapés et toxicomanes (plus de 30 institutions appartenant à des Fondations privées).
Activités: Gérer le service, son budget et ses quatre collaborateurs/trices; organiser et encadrer les activités du service relatives à la gestion et à l'adaptation du subventionnement des établissements; à la supervision et au contrôle des institutions dans le cadre prévu par la loi, ainsi qu'à la coordination de l'adaptation de l'équipement à l'évolution des besoins sociaux; coordonner l'action du service avec celle des autres entités de l'administration; être le référent neuchâtois pour les offices fédéraux ou cantonaux compétents; participer en qualité de membre ou de président aux travaux de divers groupes de travail ou commissions au niveau cantonal ou fédéral; élaborer des rapports à l'attention des autorités politiques; représenter officiellement l'Etat aux séances des organes dirigeants des Fondations privées.

Profil souhaité: Titre universitaire (économie, gestion d'entreprise, droit, sciences sociales) ou équivalent (p. ex. des instituts IEMS ou IDS); intérêt marqué pour la gestion et la planification des structures sociales; expérience professionnelle d'au moins cinq ans; aptitude à travailler de façon indépendante; sens de la négociation; capacité de gérer des groupes de travail; bonnes connaissances de la langue allemande.

Lieu de travail: Neuchâtel

Entrée en fonction: à convenir

Délai de postulation: 16 décembre 2004

Renseignements: M. Daniel Schouwey, secrétaire général adjoint du Dpt des finances et des affaires sociales, tél. 032 999 42 19

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour les postes mis au concours ci-dessus, les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante:
Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée, 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

FINANCES ET
AFFAIRES SOCIALES